

socobois

depuis 1999

TÉL : 05 63 38 00 00

E-MAIL : albi@socobois.net

www.socobois.net

47, LICES GEORGES POMPIDOU - 81000 ALBI

1999 - 2020
à votre service
depuis + de 20 ans

Date de visite : 24/09/2020

Donneur d'Ordre

Mr et Mme FRAYSSE Jean-Claude

Les Manibelles
81170 AMARENS

Dossier de Diagnostics Techniques

Réf. : 20-89072-FRAYSSE



Termite



Amiante



Plomb



DPE



Electricite



GAZ



Mesurage



Risques



PROPRIÉTAIRE

Mr et Mme FRAYSSE Jean-Claude

Les Manibelles
81170 AMARENS

Réf. Donneur d'Ordre :

BIEN

Maison d'habitation

Les Manibelles
81170 AMARENS

Etage :
N° lot(s) :

Propriétaire : Mr et Mme FRAYSSE Jean-Claude Type de bien : Maison d'habitation Adresse : Les Manibelles 81170 AMARENS	NOTE DE SYNTHÈSE
	<i>Réf. 20-89072-FRAYSSE</i>




TERMITES

► *Absence d'indices d'infestation de termites*

PLOMB

► *Des revêtements non dégradés, non visibles (classe 1) ou en état d'usage (classe 2) contenant du plomb ont été mis en évidence.*

RISQUES

	Nature du risque	Bien	Travaux
	Mouvement de terrain PPRn Sécheresse et réhydratation - Tassements différentiels, approuvé le 13/01/2009	Concerné	non
	Inondation PPRn Inondation, approuvé le 22/04/2013	Non concerné	non
	Sismicité Zonage sismique : Très faible	Non concerné	non

TERMITES

ÉTAT DU BÂTIMENT RELATIF A LA PRÉSENCE DE TERMITES

Arrêté du 7 décembre 2011, Arrêté du 14 décembre 2009, Arrêté du 29 mars 2007, Article L 133-6 du code de la construction et de l'habitation.
Norme NF P 03-201 de mars 2012.

A DÉSIGNATION DU OU DES BÂTIMENTS

• Localisation du ou des bâtiments

Désignation du bien :	Maison d'habitation	Descriptif du bien :	Maison d'habitation de 10 pièces, date de construction avant 1947
Adresse :	Les Manibelles 81170 AMARENS		
Nombre de Pièces :	10	Situation du lot ou des lots de copropriété	
Numéro de Lot :		Etage :	
Référence Cadastrale :	NC	Bâtiment :	
		Porte :	
		Escalier :	
		Mitoyenneté par le sol :	OUI
		Document(s) joint(s) :	Néant

Le bien se situe dans une zone délimitée par arrêté préfectoral comme étant infestée par les termites ou susceptible de l'être à court terme.

B DÉSIGNATION DU CLIENT

• Désignation du client

Nom / Prénom : **Mr et Mme FRAYSSE Jean-Claude**
Qualité : Propriétaire
Adresse : **Les Manibelles
81170 AMARENS**

• Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Nom / Prénom :
Qualité :
Adresse :

Nom et qualité de la (des) personne(s) présentes sur le site lors de la visite : Le propriétaire

C DÉSIGNATION DE L'OPÉRATEUR DE DIAGNOSTIC

• Identité de l'opérateur de diagnostic

Nom / Prénom : **DUQUESNE Fabien**
Raison sociale et nom de l'entreprise : **SARL SOCOBOIS**
Adresse : 47, Lices Georges Pompidou 81000 Albi
N° siret : 42398888000021
N° certificat de qualification : 8051447
Date d'obtention : 26/12/2017
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : Bureau VERITAS Certification France - Bât. C 5, chemin du Jubin 69574 DARDILLY CEDEX

Organisme d'assurance professionnelle : **ALLIANZ**
N° de contrat d'assurance : **Contrat n° 55756556**
Date de validité du contrat d'assurance : **31/12/2020**

D IDENTIFICATION DES BÂTIMENTS ET PARTIES DE BÂTIMENTS VISITÉS ET DES ÉLÉMENTS INFESTÉS OU AYANT ÉTÉ INFESTÉS PAR LES TERMITES ET CEUX QUI NE LE SONT PAS :

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
Chai	Couverture - Tuiles	Absence d'indice	Encombrement ne permettant pas un contrôle exhaustif (meuble, matériel, encombrants divers). Nous vous proposons de revenir sur le site pour une visite complémentaire lorsque les locaux et parties d'immeubles auront été vidés. Cette visite sera effectuée à la requête expresse du client (avenant au présent constat, les frais de déplacement et de rédaction des documents restants à la charge du client).
	Mur - Pierres Brut	Absence d'indice	
	Charpente - Bois Voliges bois	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°1 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°1 Embrasure - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°2 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°2 Embrasure - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°3 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°3 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°3 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°3 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
Porte d'entrée n°3 Embrasure - Bois Peinture	Absence d'indice		
Pressoir	Plancher - Béton Brut	Absence d'indice	Encombrement ne permettant pas un contrôle exhaustif (meuble, matériel, encombrants divers). Nous vous proposons de revenir sur le site pour une visite complémentaire lorsque les locaux et parties d'immeubles auront été vidés. Cette visite sera effectuée à la requête expresse du client (avenant au présent constat, les frais de déplacement et de rédaction des documents restants à la charge du client).
	Couverture - Tuiles	Absence d'indice	
	Mur - Pierres Brut	Absence d'indice	
	Charpente - Bois Tuiles	Absence d'indice	
Pigeonnier	Plancher - Béton Brut	Absence d'indice	
	Couverture - Tuiles	Absence d'indice	
	Mur - Pierres Brut	Absence d'indice	
	Charpente - Bois Voliges bois	Absence d'indice	
	Plancher - Carrelage Brut	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
Porte d'entrée n°1 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice		

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Porte d'entrée n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°1 Embrasure - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°2 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°2 Embrasure - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
Appenti	Couverture - Tuiles	Absence d'indice	
	Mur - Pierres Brut	Absence d'indice	
	Charpente - Bois Tuiles	Absence d'indice	
	Plancher - Terre	Absence d'indice	
Local technique	Mur - Pierres Brut	Absence d'indice	
	Charpente - Bois Tuiles	Absence d'indice	
	Porte d'entrée Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée Embrasure - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Béton Brut	Absence d'indice	
Couverture - Tuiles	Absence d'indice		
RdC			
Bureau	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Carrelage Brut	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Allège - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
Porte-fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice		

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Porte-fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Radiateur - Métal Peinture	Absence d'indice	
Chambre n°1	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Carrelage Brut	Absence d'indice	
	Porte n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
Chambre n°2	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Carrelage Brut	Absence d'indice	
	Porte n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
Entrée	Mur - Pierres Brut	Absence d'indice	
	Plafond - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Dormant intérieur - Métal Brut	Absence d'indice	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur - Métal Brut	Absence d'indice	
	Porte Dormant extérieur - Métal Brut	Absence d'indice	
	Porte Ouvrant extérieur - Métal Brut	Absence d'indice	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Porte n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Carrelage Brut	Absence d'indice	
	Porte n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°3 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°3 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°3 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°4 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°4 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°4 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°5 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°5 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°5 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Escalier Ensemble des balustres - Métal Peinture	Absence d'indice	
	Escalier Ensemble des contre-marches - Pierres Brut	Absence d'indice	
	Escalier Ensemble des marches - Pierres Brut	Absence d'indice	
	Escalier Limon - Pierres Brut	Absence d'indice	
	Escalier Main-courante - Métal Peinture	Absence d'indice	
	Escalier Poteau de départ - Métal Peinture	Absence d'indice	
Radiateur - Métal Peinture	Absence d'indice		
Salon	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Carrelage Brut	Absence d'indice	
	Porte n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Allège - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Fenêtre n°2 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Allège - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Radiateur - Métal Peinture	Absence d'indice	
Séjour	Mur - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Plafond - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Carrelage Brut	Absence d'indice	
	Porte n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Allège - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Allège - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°3 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°3 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°3 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°3 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
Fenêtre n°3 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice		
Fenêtre n°3 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice		
Fenêtre n°3 Allège - Plâtre Peinture	Absence d'indice		

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Porte-fenêtre Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Radiateur - Métal Peinture	Absence d'indice	
WC	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Carrelage Brut	Absence d'indice	
Cuisine	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Plinthes - Carrelage Brut	Absence d'indice	
	Porte n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Carrelage Brut	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Allège - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs - PVC Brut	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - PVC Brut	Absence d'indice	
	Porte n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Radiateur - Métal Peinture	Absence d'indice	
Salle d'eau/WC	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plinthes - Carrelage Brut	Absence d'indice	
	Porte n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Carrelage Brut	Absence d'indice	
Porte n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice		

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Porte n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Allège - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Radiateur - Métal Peinture	Absence d'indice	
Chaufferie	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée n°1 Embrasure - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Béton Brut	Absence d'indice	
	Porte n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°3 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°3 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°3 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Escalier Crémaillère - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Escalier Ensemble des contre-marches - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Escalier Ensemble des marches - Bois Peinture	Absence d'indice	
Escalier Limon - Bois Peinture	Absence d'indice		
Escalier Main-courante - Bois Peinture	Absence d'indice		
Escalier Poteau de départ - Bois Peinture	Absence d'indice		
1er			
Chambre n°3	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Porte Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Moquette collée	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Allège - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Radiateur - Métal Peinture	Absence d'indice	
Chambre n°4	Fenêtre Allège - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Plancher - Moquette collée	Absence d'indice	
	Porte Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
Radiateur - Métal Peinture	Absence d'indice		
Chambre n°5	Mur - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Porte Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Moquette collée	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Allège - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Allège - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
Radiateur - Métal Peinture	Absence d'indice		
Chambre n°6	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Plafond - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Carrelage Brut	Absence d'indice	
	Porte n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Allège - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
Fenêtre n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice		
Fenêtre n°2 Allège - Plâtre Peinture	Absence d'indice		
Radiateur - Métal Peinture	Absence d'indice		
Couloir	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Carrelage Brut	Absence d'indice	
	Porte n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°3 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°3 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°3 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
Dégagement	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Carrelage Brut	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Fenêtre Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Allège - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°3 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°3 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°3 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°4 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°4 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°4 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°5 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°5 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°5 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°6 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
Porte n°6 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice		
Porte n°6 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice		
	Radiateur - Métal Peinture	Absence d'indice	
Dressing	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Plancher - Moquette collée	Absence d'indice	
	Porte Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
Salle de bains/WC	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Carrelage Brut	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice		

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Allège - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Radiateur - Métal Peinture	Absence d'indice	
Palier	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Bois Brut	Absence d'indice	
	Porte n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Parquet Brut	Absence d'indice	
	Porte n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
Pièce n°1	Porte n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Bois Brut	Absence d'indice	
	Porte n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Parquet Brut	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
Pièce n°2	Fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Allège - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Allège - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Bois Brut	Absence d'indice	
	Plancher - Parquet Brut	Absence d'indice	
Porte Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice		
Porte Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice		

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
Cage d'escalier	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Ensemble des contre-marches - Bois Brut	Absence d'indice	
	Ensemble des marches - Bois Brut	Absence d'indice	
	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Bois Brut	Absence d'indice	
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Cremaillière - Bois Brut	Absence d'indice	
	Limon - Bois Brut	Absence d'indice	
	Porte Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
2ème			
Combles perdus n°1	Charpente - Bois Tuiles	Absence d'indice	
	Murs - Pierres Brut	Absence d'indice	
	Plancher bas - Bois Brut	Absence d'indice	
Combles perdus n°2	Murs - Pierres Brut	Absence d'indice	
	Plancher bas - Bois Brut	Absence d'indice	
	Charpente - Bois Tuiles	Absence d'indice	

LEGENDE	
(1)	Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment
(2)	Identifier notamment : pssature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes...
(3)	Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature
*	Absence d'indice = absence d'indice d'infestation de termites

E	IDENTIFICATION DES BÂTIMENTS ET PARTIES DU BÂTIMENT (PIÈCES ET VOLUMES) N'AYANT PU ÊTRE VISITÉS ET JUSTIFICATION
	Néant

F	IDENTIFICATION DES OUVRAGES, PARTIES D'OUVRAGES ET ÉLÉMENTS QUI N'ONT PAS ÉTÉ EXAMINÉS ET JUSTIFICATION
	<p>Les éléments cachés (plafonds, murs, sols) par du mobilier, des revêtements de décoration de type moquette, PVC, lambris, panneaux de bois, isolation cloison ou tout autre matériau pouvant masquer un élément, n'ont pu être examinés par manque d'accessibilité. Nous vous proposons de revenir sur le site pour une visite complémentaire des ouvrages, parties d'ouvrages ou éléments non contrôlés, non accessibles ou non visibles.</p> <p>Cette visite sera effectuée à la requête expresse du client (avenant au présent constat, les frais de déplacement et de rédaction des documents restants à la charge du client).</p>

G	MOYENS D'INVESTIGATION UTILISÉS
	<p>1. Examen visuel des parties visibles et accessibles : Recherche visuelle d'indices d'infestations (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensemble des éléments de bois. Examen des produits celluloseux non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois, détérioration de livres, cartons, etc.). Examen des matériaux non celluloseux rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtement de sol ou muraux, etc.). Recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement des termites (caves, vides sanitaires, réseaux, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, espaces créés par le retrait entre les différents matériaux, fentes des éléments porteurs en bois, etc.).</p> <p>2. Sondage mécanique des bois visibles et accessibles : Sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs. Les éléments en bois en contact avec les maçonneries doivent faire l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations telles que celles résultant de l'utilisation de poinçons, de lames, etc... L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.</p> <p>3. Matériel utilisé : Poinçon, échelle, lampe-torche</p>

H CONSTATATIONS DIVERSES

Présence d'indices d'infestation d'agents de dégradations biologiques du bois autres que des termites (liste non exhaustive) : Maison Locaux meublés le jour de la visite.

Absence d'indices d'infestations de termites souterrains et de bois sec aux abords immédiats.

Végétation dense : les pieds des arbustes et/ou des haies n'étaient pas visibles ou accessibles de façon exhaustive le jour de notre visite. Dès lors que le client aura créé un accès suffisant pour un contrôle complet, nous reviendrons sur le site pour une inspection complémentaire. Cette visite sera effectuée à la requête expresse du client (l'avenant au présent constat, les frais de déplacement et de rédaction des documents restants sa charge).

Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précises. Si le donneur d'ordre le souhaite il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200.

SYNTHÈSE DU CONSTAT

Absence d'indices d'infestation de termites

NOTE

Conformément à l'article L 133-6 du Livre Ier, Titre III, Chapitre III du code de la construction et de l'habitation, cet état du bâtiment relatif à la présence de termites est utilisable pendant 6 mois à compter de la date de la visite. Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission. L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

CACHET DE L'ENTREPRISE

Signature de l'opérateur



Référence : 20-89072-FRAYSSE T

Etabli le : 24/09/2020

Visite effectuée le : 24/09/2020

Durée de la visite : 1 h 15 min

Nom du responsable : JOURDON Eric

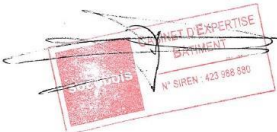
Opérateur : Nom : DUQUESNE Prénom : Fabien

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité et avec l'accord écrit de son signataire

Nota 1: Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L. 133-4 et R. 133-3 du code de la construction et de l'habitation.
Nota 2: Conformément à l'article L 271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

PLOMB

CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB

A RAPPEL DU CADRE RÉGLEMENTAIRE ET DES OBJECTIFS DU CREP										
Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini à l'Article L.1334-5 du code de la santé publique, consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements du bien concerné, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les facteurs de dégradation du bâti permettant d'identifier les situations d'insalubrité. Les résultats du CREP doivent permettre de connaître non seulement le risque immédiat lié à la présence de revêtements dégradés contenant du plomb (qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles pouvant être ingérées par un enfant), mais aussi le risque potentiel lié à la présence de revêtements en bon état contenant du plomb (encore non accessible). Quand le CREP est réalisé en application des Articles L.1334-6 et L.1334-7, il porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, ...). Quand le CREP est réalisé en application de l'Article L.1334-8, seuls les revêtements des parties communes sont concernés (sans omettre, par exemple, la partie extérieure de la porte palière). La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP. Si le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie.										
B OBJET DU CREP										
<input checked="" type="checkbox"/> Les parties privatives <input checked="" type="checkbox"/> Occupées Par des enfants mineurs : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ou les parties communes d'un immeuble					<input checked="" type="checkbox"/> Avant la vente <input type="checkbox"/> Ou avant la mise en location Nombre d'enfants de moins de 6 ans : <input type="checkbox"/> Avant travaux					
C ADRESSE DU BIEN					D PROPRIÉTAIRE					
Les Manibelles 81170 AMARENS					Nom : Mr et Mme FRAYSSE Jean-Claude Adresse : Les Manibelles 81170 AMARENS					
E COMMANDITAIRE DE LA MISSION										
Nom : Mr et Mme FRAYSSE Jean-Claude Qualité : Propriétaire					Adresse : Les Manibelles 81170 AMARENS					
F L'APPAREIL A FLUORESCENCE X										
Nom du fabricant de l'appareil : Fondis Modèle de l'appareil : Fen X N° de série : 1-0147					Nature du radionucléide : CA 109 Durée de validité de la source : 5 ans Date du dernier chargement de la source : 03/07/2017 Activité de la source à cette date : 850 MBq					
G DATES ET VALIDITÉ DU CONSTAT										
N° Constat : 20-89072-FRAYSSE P					Date du rapport : 24/09/2020					
Date du constat : 24/09/2020					Date limite de validité : 23/09/2021					
H CONCLUSION										
CLASSEMENT DES UNITÉS DE DIAGNOSTIC :										
Total	Non mesurées		Classe 0		Classe 1		Classe 2		Classe 3	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
528	69	13,07 %	435	82,39 %	20	3,79 %	4	0,76 %	0	0,00 %
Des revêtements non dégradés, non visibles (classe 1) ou en état d'usage (classe 2) contenant du plomb ont été mis en évidence										
Le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.										
I AUTEUR DU CONSTAT										
Signature 					Cabinet : SOCOBOIS Nom du responsable : JOURDON Eric Nom du diagnostiqueur : DUQUESNE Fabien Organisme d'assurance : ALLIANZ Police : Contrat n° 55756556					

SOMMAIRE

PREMIERE PAGE DU RAPPORT

RAPPEL DU CADRE RÉGLEMENTAIRE ET DES OBJECTIFS DU CREP	1
OBJET DU CREP.....	1
ADRESSE DU BIEN.....	1
PROPRIÉTAIRE.....	1
COMMANDITAIRE DE LA MISSION.....	1
L'APPAREIL A FLUORESCENCE X.....	1
DATES ET VALIDITÉ DU CONSTAT.....	1
CONCLUSION.....	1
AUTEUR DU CONSTAT.....	1

RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES..... 3

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION 3

L'AUTEUR DU CONSTAT	3
AUTORISATION ASN ET PERSONNE COMPÉTENTE EN RADIOPROTECTION (PCR).....	3
ÉTALONNAGE DE L'APPAREIL.....	3
LE LABORATOIRE D'ANALYSE ÉVENTUEL.....	3
DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER.....	3
LE BIEN OBJET DE LA MISSION.....	3
OCCUPATION DU BIEN.....	3
LISTE DES LOCAUX VISITÉS.....	4
LISTE DES LOCAUX NON VISITÉS.....	4

MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE..... 4

VALEUR DE RÉFÉRENCE UTILISÉE POUR LA MESURE DU PLOMB PAR FLUORESCENCE X	5
STRATÉGIE DE MESURAGE.....	5
RECOURS À L'ANALYSE CHIMIQUE DU PLOMB PAR UN LABORATOIRE.....	5

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS 5

CROQUIS 6

RÉSULTATS DES MESURES 9

COMMENTAIRES..... 34

LES SITUATIONS DE RISQUE..... 34

TRANSMISSION DU CONSTAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ.....	34
--	----

OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIÉTAIRES..... 35

ANNEXES..... 36

1 RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L.1334-5, L.1334-6, L.1334-9 et 10 et R.1334-10 à 12 du Code de la Santé Publique ; Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb

2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION

2.1 L'AUTEUR DU CONSTAT

Nom et prénom de l'auteur du constat : DUQUESNE Fabien	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : Bureau VERITAS Certification France - Bât. C 5, chemin du Jubin 69574 DARDILLY CEDEX , 60 Avenue du Général de Gaulle 92046 La Defense Numéro de Certification de qualification : 8051447 Date d'obtention : 26/12/2017
--	---

2.2 AUTORISATION ASN ET PERSONNE COMPÉTENTE EN RADIOPROTECTION (PCR)

Autorisation ASN (DGSNR) : Autorisation n° T120217 Nom du titulaire : SOCOBOIS	Date d'autorisation : 27/09/2016 Expire-le : 23/09/2021
Nom de la personne compétente en Radioprotection (PCR) : JOURDON Eric	

2.3 ÉTALONNAGE DE L'APPAREIL

Fabricant de l'étalon : RMD N° NIST de l'étalon :	Concentration : 1 mg/cm ² Incertitude : 0,1 mg/cm ²
--	--

Vérification de la justesse de l'appareil	N° mesure	Date	Concentration (mg/cm ²)
En début du CREP	1	04/07/2018	1
En fin du CREP	900	04/07/2018	1
Si une remise sous tension a lieu			

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil. En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.4 LE LABORATOIRE D'ANALYSE ÉVENTUEL

Nom du laboratoire : NC Nom du contact : NC	Coordonnées : NC
--	------------------

2.5 DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER

Année de construction : Avant 1947 Nombre de bâtiments : 5	Nombre de cages d'escalier : 2 Nombre de niveaux : 2
---	---

2.6 LE BIEN OBJET DE LA MISSION

Adresse : Les Manibelles 81170 AMARENS Type : Maison d'habitation Nombre de Pièces : 10 Référence Cadastre : NC	Bâtiment : Entrée/cage n° : Etage : Situation sur palier : Destination du bâtiment : Habitation (Maisons individuelles)
--	---

2.7 OCCUPATION DU BIEN

L'occupant est : <input checked="" type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Locataire <input type="checkbox"/> Sans objet, le bien est vacant	Nom de l'occupant si différent du propriétaire : Nom :
---	---

2.8 LISTE DES LOCAUX VISITÉS

N°	Local	Etage
1	Chai	Sans
2	Pressoir	Sans
3	Pigeonnier	Sans
4	Appenti	Sans
5	Local technique	Sans
6	Bureau	RdC
7	Chambre n°1	RdC
8	Chambre n°2	RdC
9	Entrée	RdC
10	Salon	RdC
11	Séjour	RdC
12	WC	RdC
13	Cuisine	RdC
14	Salle d'eau/WC	RdC
15	Chaufferie	RdC
16	Chambre n°3	1er
17	Chambre n°4	1er
18	Chambre n°5	1er
19	Chambre n°6	1er
20	Couloir	1er
21	Dégagement	1er
22	Dressing	1er
23	Salle de bains/WC	1er
24	Palier	1er
25	Pièce n°1	1er
26	Pièce n°2	1er
27	Cage d'escalier	1er

2.9 LISTE DES LOCAUX NON VISITÉS

Néant, tous les locaux ont été visités.

3 MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb

Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm².

Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables comme postérieurs au 1er janvier 1949 ne sont pas mesurés, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles,... (ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb).

3.1 VALEUR DE RÉFÉRENCE UTILISÉE POUR LA MESURE DU PLOMB PAR FLUORESCENCE X

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb : 1 mg/cm²

3.2 STRATÉGIE DE MESURAGE

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

3.3 RECOURS À L'ANALYSE CHIMIQUE DU PLOMB PAR UN LABORATOIRE

À titre exceptionnel, l'auteur du constat tel que défini à l'Article R.1334-11 du code de la santé publique peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido soluble selon la norme NF X 46-031 «*Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb*», dans les cas suivants :

- lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;
- lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais aucune mesure n'est supérieure à 2 mg/cm² ;
- lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

Dans ce dernier cas, et quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g.

4 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», etc... dans le sens des aiguilles d'une montre
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

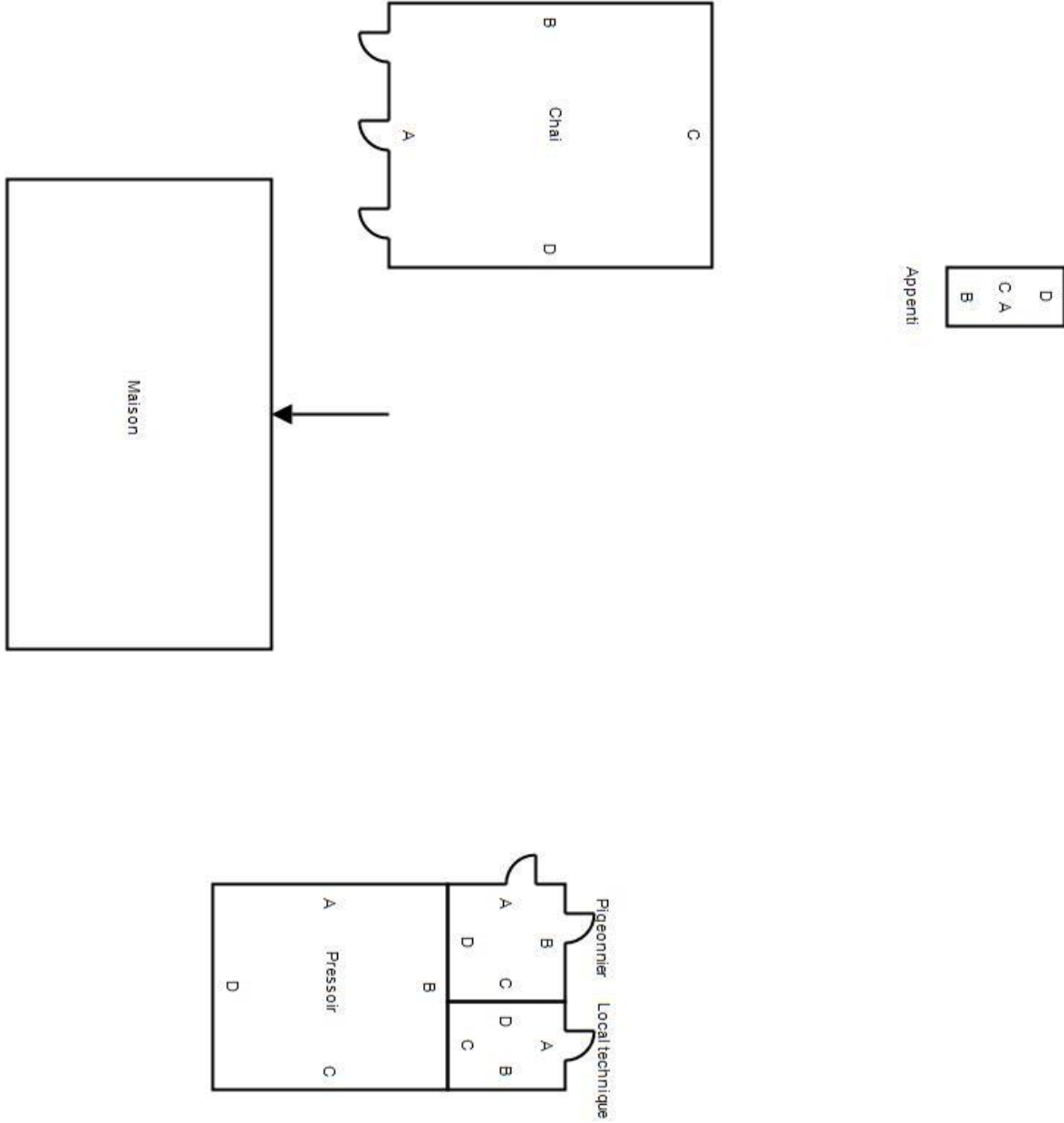
NOTE : Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Classement des unités de diagnostic :

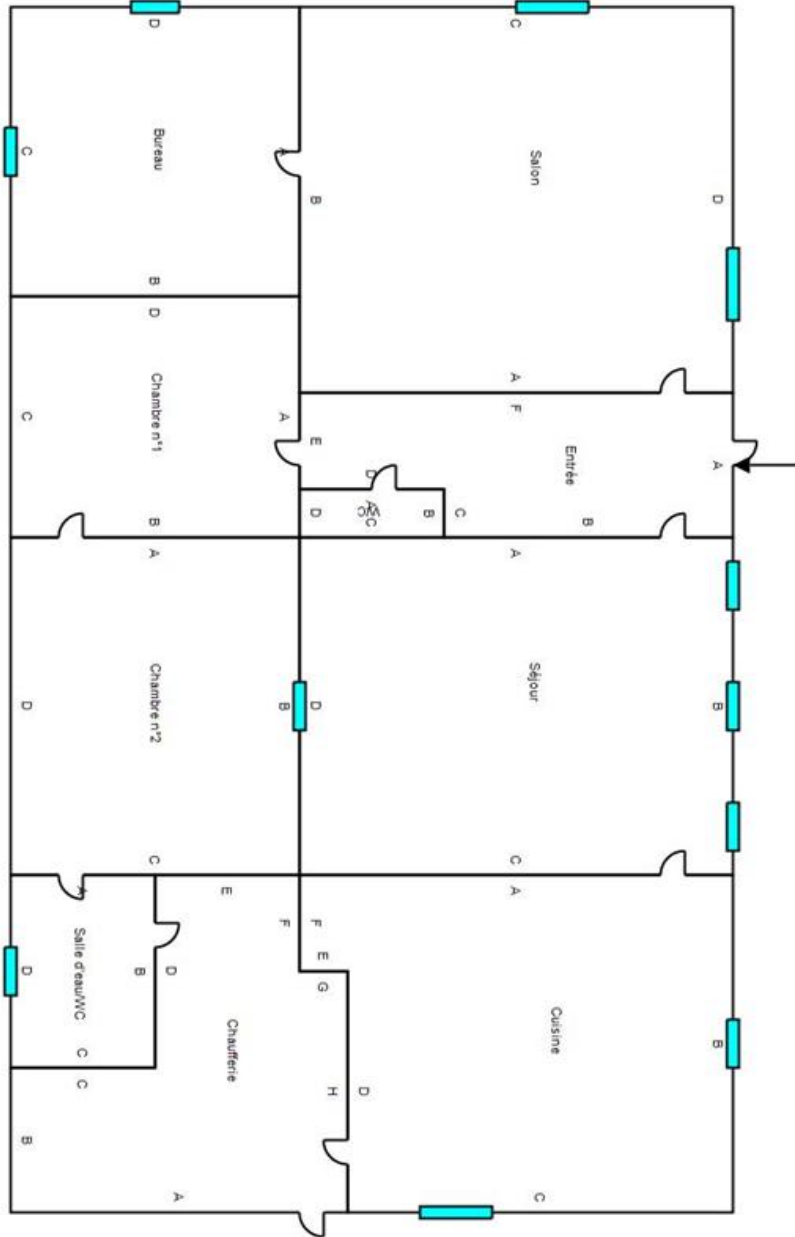
Concentration en plomb	Etat de conservation	Classement
< Seuil		0
≥ Seuil	Non dégradé (ND) ou non visible (NV)	1
	Etat d'usage (EU)	2
	Dégradé (D)	3

5 CROQUIS

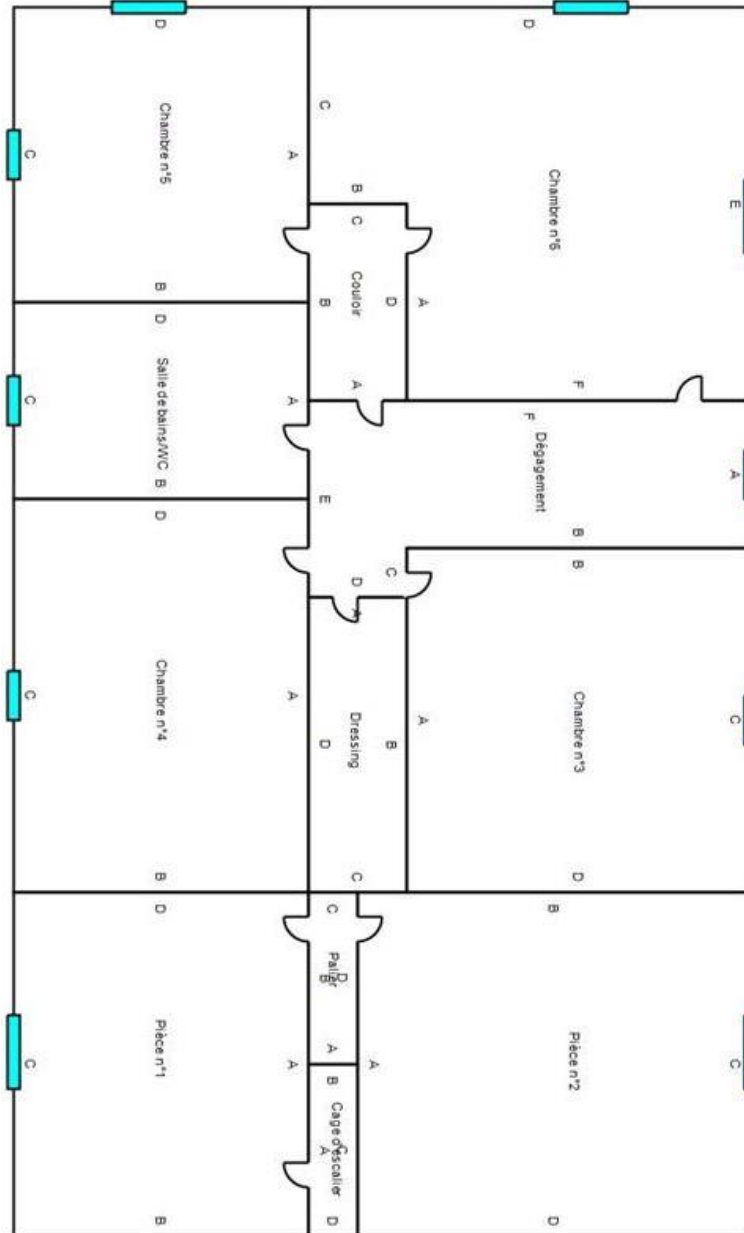
Plan de masse



RDC



R+1



6 RÉSULTATS DES MESURES

Local : Chai

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur		Pierres	Brut						Absence de revêtement
10	A	Porte d'entrée n°1	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C			0,4	0	
11						MD		0,1			
6	A	Porte d'entrée n°1	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
7						MD		0,2			
14	A	Porte d'entrée n°1	Embrasure	Bois	Peinture	C			0,1	0	
15						MD		0,2			
12	A	Porte d'entrée n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C			0,5	0	
13						MD		0,2			
8	A	Porte d'entrée n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
9						MD		0,2			
18	A	Porte d'entrée n°2	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure par friction	3,8	2	
16	A	Porte d'entrée n°2	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure par friction	3	2	
20	A	Porte d'entrée n°2	Embrasure	Bois	Peinture	C			0,5	0	
21						MD		0,2			
19	A	Porte d'entrée n°2	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure par friction	3	2	
17	A	Porte d'entrée n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure par friction	3	2	
26	A	Porte d'entrée n°3	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
27						MD		0,2			
22	A	Porte d'entrée n°3	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
23						MD		0,3			
30	A	Porte d'entrée n°3	Embrasure	Bois	Peinture	C			0,3	0	
31						MD		0,2			
28	A	Porte d'entrée n°3	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
29						MD		0,1			
24	A	Porte d'entrée n°3	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
25						MD		0,5			
	B	Mur		Pierres	Brut						Absence de revêtement
	C	Mur		Pierres	Brut						Absence de revêtement
	D	Mur		Pierres	Brut						Absence de revêtement
4	Plafond	Charpente		Bois	Voliges bois	C			0,2	0	
5						MD		0,2			
	Sol	Plancher		Béton	Brut						Absence de revêtement
2	Toiture	Couverture		Tuiles		C			0,2	0	
3						MD		0,2			
Nombre total d'unités de diagnostic :					22	Nombre d'unités de classe 3 :			0	% de classe 3 :	0,00 %

Local : Pressoir

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur	Pierres	Brut						Absence de revêtement
	B	Mur	Pierres	Brut						Absence de revêtement
	C	Mur	Pierres	Brut						Absence de revêtement
	D	Mur	Pierres	Brut						Absence de revêtement
34	Plafond	Charpente	Bois	Tuiles	C			0,2	0	
35					MD			0,2		
	Sol	Plancher	Béton	Brut						Absence de revêtement
32	Toiture	Couverture	Tuiles		C			0,4	0	
33					MD			0,4		
Nombre total d'unités de diagnostic :				7	Nombre d'unités de classe 3 :			0	% de classe 3 :	0,00 %

Local : Pigeonnier

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur	Pierres	Brut						Absence de revêtement
44	A	Porte d'entrée n°1	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C		0,1	0	
45						MD		0,2		
40	A	Porte d'entrée n°1	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,4	0	
41						MD		0,5		
48	A	Porte d'entrée n°1	Embrasure	Bois	Peinture	C		0,1	0	
49						MD		0,4		
46	A	Porte d'entrée n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C		0,3	0	
47						MD		0,2		
42	A	Porte d'entrée n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,3	0	
43						MD		0,2		
	B	Mur	Pierres	Brut						Absence de revêtement
50	B	Porte d'entrée n°2	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
51						MD		0,2		
52	B	Porte d'entrée n°2	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
53						MD		0,3		
54	B	Porte d'entrée n°2	Embrasure	Bois	Peinture	C		0,1	0	
55						MD		0,2		
56	B	Porte d'entrée n°2	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
57						MD		0,2		
58	B	Porte d'entrée n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
59						MD		0,2		
	C	Mur	Pierres	Brut						Absence de revêtement
	D	Mur	Pierres	Brut						Absence de revêtement
38	Plafond	Charpente	Bois	Voliges bois	C			0,1	0	
39					MD		0,2			

	Sol	Plancher	Carrelage	Brut						Absence de revêtement
36	Toiture	Couverture	Tuiles		C			0,2	0	
37					MD			0,4		
Nombre total d'unités de diagnostic :				17	Nombre d'unités de classe 3 :			0	% de classe 3 :	0,00 %

Local : Appenti											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur		Pierres	Brut						Absence de revêtement
	B	Mur		Pierres	Brut						Absence de revêtement
	C	Mur		Pierres	Brut						Absence de revêtement
	D	Mur		Pierres	Brut						Absence de revêtement
	Plafond	Charpente		Bois	Tuiles						
	Sol	Plancher		Terre							Absence de revêtement
	Toiture	Couverture		Tuiles							
Nombre total d'unités de diagnostic :				7	Nombre d'unités de classe 3 :			0	% de classe 3 :	0,00 %	

Local : Local technique											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur		Pierres	Brut						Absence de revêtement
70	A	Porte d'entrée	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C			0,1	0	
71						MD			0,2		
66	A	Porte d'entrée	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
67						MD			0,2		
74	A	Porte d'entrée	Embrasure	Bois	Peinture	C			0,5	0	
75						MD			0,2		
72	A	Porte d'entrée	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C			0,1	0	
73						MD			0,4		
68	A	Porte d'entrée	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
69						MD			0,4		
	B	Mur		Pierres	Brut						Absence de revêtement
	C	Mur		Pierres	Brut						Absence de revêtement
	D	Mur		Pierres	Brut						Absence de revêtement
64	Plafond	Charpente		Bois	Tuiles	C			0,3	0	
65						MD			0,2		
	Sol	Plancher		Béton	Brut						Absence de revêtement
76	Toiture	Couverture		Tuiles		C			0,2	0	
77						MD			0,2		
Nombre total d'unités de diagnostic :				12	Nombre d'unités de classe 3 :			0	% de classe 3 :	0,00 %	

Local : Bureau (RdC)										
----------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
78	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,4	0	
79					MD			0,2		
88	A	Porte Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,4	0	
89					MD			0,2		
92	A	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,3	0	
93					MD			0,1		
90	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
91					MD			0,2		
116	A	Radiateur	Métal	Peinture	C			0,2	0	
117					MD			0,2		
80	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
81					MD			0,2		
106	C	Fenêtre Allège	Plâtre	Peinture	C			0,4	0	
107					MD			0,2		
96	C	Fenêtre Dormant extérieur	Bois	Peinture	C			0,1	0	
97					MD			0,2		
94	C	Fenêtre Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
95					MD			0,4		
104	C	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
105					MD			0,1		
100	C	Fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C			0,4	0	
101					MD			0,4		
98	C	Fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C			0,3	0	
99					MD			0,2		
102	C	Fenêtre Volets	Bois	Peinture	C			0,2	0	
103					MD			0,4		
82	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
83					MD			0,2		
84	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,3	0	
85					MD			0,2		
110	D	Porte-fenêtre Dormant extérieur	Bois	Peinture	C	ND		2	1	
108	D	Porte-fenêtre Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	ND		3,2	1	
114	D	Porte-fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,3	0	
115					MD			0,3		
111	D	Porte-fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	ND		2,8	1	
109	D	Porte-fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	ND		3,2	1	
112	D	Porte-fenêtre Volets	Bois	Peinture	C			0,2	0	
113					MD			0,2		
86	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
87					MD			0,3		
	Sol	Plancher	Carrelage	Brut						Absence de revêtement

Nombre total d'unités de diagnostic :	23	Nombre d'unités de classe 3 :	0	% de classe 3 :	0,00 %
---------------------------------------	----	-------------------------------	---	-----------------	--------

Local : Chambre n°1 (RdC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
118	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
119					MD			0,1		
130	A	Porte n°1 Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
131					MD			0,2		
134	A	Porte n°1 Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
135					MD			0,2		
132	A	Porte n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
133					MD			0,2		
120	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
121					MD			0,2		
136	B	Porte n°2 Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
137					MD			0,4		
140	B	Porte n°2 Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
141					MD			0,2		
138	B	Porte n°2 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C			0,4	0	
139					MD			0,2		
122	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
123					MD			0,1		
146	C	Porte-fenêtre Dormant extérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
147					MD			0,1		
142	C	Porte-fenêtre Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,1	0	
143					MD			0,2		
152	C	Porte-fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,3	0	
153					MD			0,2		
148	C	Porte-fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
149					MD			0,2		
144	C	Porte-fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C			0,1	0	
145					MD			0,2		
150	C	Porte-fenêtre Volets	Bois	Peinture	C			0,3	0	
151					MD			0,2		
124	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
125					MD			0,4		
126	Plafond	Plafond	Bois	Peinture	C			0,4	0	
127					MD			0,3		
	Sol	Plancher	Carrelage	Brut						Absence de revêtement
128	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,3	0	
129					MD			0,4		
Nombre total d'unités de diagnostic :				19	Nombre d'unités de classe 3 :		0	% de classe 3 :		0,00 %

Local : Chambre n°2 (RdC)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
154	A	Mur		Plâtre	Peinture	C			0,3	0	
155						MD			0,5		
166	A	Porte n°1	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
167						MD			0,2		
170	A	Porte n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
171						MD			0,2		
168	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
169						MD			0,3		
156	B	Mur		Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
157						MD			0,2		
158	C	Mur		Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
159						MD			0,2		
172	C	Porte n°2	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
173						MD			0,2		
176	C	Porte n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
177						MD			0,3		
174	C	Porte n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
175						MD			0,2		
160	D	Mur		Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
161						MD			0,2		
182	D	Porte-fenêtre	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
183						MD			0,1		
178	D	Porte-fenêtre	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
179						MD			0,2		
188	D	Porte-fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
189						MD			0,2		
184	D	Porte-fenêtre	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C			0,1	0	
185						MD			0,2		
180	D	Porte-fenêtre	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
181						MD			0,2		
186	D	Porte-fenêtre	Volets	Bois	Peinture	C			0,4	0	
187						MD			0,2		
162	Plafond	Plafond		Bois	Peinture	C			0,2	0	
163						MD			0,3		
	Sol	Plancher		Carrelage	Brut						Absence de revêtement
164	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	C			0,2	0	
165						MD			0,2		
Nombre total d'unités de diagnostic :					19	Nombre d'unités de classe 3 :			0	% de classe 3 :	0,00 %

Local : Entrée (RdC)										
----------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur		Pierres	Brut					Absence de revêtement
	A	Porte Dormant extérieur	Métal	Brut						Absence de revêtement
	A	Porte Ouvrant extérieur	Métal	Brut						Absence de revêtement
	A	Porte n°1 Dormant intérieur	Métal	Brut						Absence de revêtement
192	A	Porte n°1 Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
193					MD			0,1		
	A	Porte n°1 Ouvrant intérieur	Métal	Brut						Absence de revêtement
218	B	Escalier Ensemble des balustres	Métal	Peinture	C	ND		1,8	1	
	B	Escalier Ensemble des contre-marches	Pierres	Brut						Absence de revêtement
	B	Escalier Ensemble des marches	Pierres	Brut						Absence de revêtement
	B	Escalier Limon	Pierres	Brut						Absence de revêtement
219	B	Escalier Main-courante	Métal	Peinture	C	ND		2	1	
220	B	Escalier Poteau de départ	Métal	Peinture	C			0,1	0	
221					MD			0,5		
	B	Mur	Pierres	Brut						Absence de revêtement
194	B	Porte n°2 Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,1	0	
195					MD			0,2		
198	B	Porte n°2 Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
199					MD			0,2		
196	B	Porte n°2 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C			0,1	0	
197					MD			0,1		
	C	Mur	Pierres	Brut						Absence de revêtement
	D	Mur	Pierres	Brut						Absence de revêtement
200	D	Porte n°3 Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
201					MD			0,5		
204	D	Porte n°3 Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
205					MD			0,4		
202	D	Porte n°3 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C			0,4	0	
203					MD			0,2		
	E	Mur	Pierres	Brut						Absence de revêtement
206	E	Porte n°4 Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,3	0	
207					MD			0,2		
210	E	Porte n°4 Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
211					MD			0,5		
208	E	Porte n°4 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C			0,1	0	
209					MD			0,3		
	F	Mur	Pierres	Brut						Absence de revêtement
212	F	Porte n°5 Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
213					MD			0,1		

216	F	Porte n°5	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,2	0		
217						MD		0,1			
214	F	Porte n°5	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,4	0		
215						MD		0,2			
222	F	Radiateur		Métal	Peinture	C		0,1	0		
223						MD		0,2			
190	Plafond	Plafond		Bois	Peinture	C		0,5	0		
191						MD		0,2			
	Sol	Plancher		Carrelage	Brut					Absence de revêtement	
Nombre total d'unités de diagnostic :					32	Nombre d'unités de classe 3 :		0	% de classe 3 :		0,00 %

Local : Salon (RdC)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
224	A	Mur		Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
225						MD		0,2			
234	A	Porte n°1	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,3	0	
235						MD		0,2			
238	A	Porte n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
239						MD		0,4			
236	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
237						MD		0,2			
226	B	Mur		Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
227						MD		0,4			
240	B	Porte n°2	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,1	0	
241						MD		0,2			
244	B	Porte n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
245						MD		0,1			
242	B	Porte n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C			0,1	0	
243						MD		0,2			
258	C	Fenêtre n°1	Allège	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
259						MD		0,2			
248	C	Fenêtre n°1	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C			0,1	0	
249						MD		0,3			
246	C	Fenêtre n°1	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,4	0	
247						MD		0,2			
256	C	Fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
257						MD		0,2			
252	C	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C			0,4	0	
253						MD		0,5			
250	C	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C			0,5	0	
251						MD		0,2			
254	C	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	C			0,2	0	
255						MD		0,4			
228	C	Mur		Plâtre	Peinture	C			0,2	0	

229					MD			0,3			
230	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0		
231					MD			0,2			
274	D	Radiateur	Métal	Peinture	C			0,4	0		
275					MD			0,2			
272	E	Fenêtre n°2	Allège	Plâtre	Peinture	C		0,2	0		
273						MD					0,4
262	E	Fenêtre n°2	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C		0,1	0		
263						MD					0,5
260	E	Fenêtre n°2	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0		
261						MD					0,2
270	E	Fenêtre n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,3	0		
271						MD					0,3
266	E	Fenêtre n°2	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C		0,5	0		
267						MD					0,2
264	E	Fenêtre n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0		
265						MD					0,4
268	E	Fenêtre n°2	Volets	Bois	Peinture	C		0,2	0		
269						MD					0,1
232	Plafond	Plafond		Bois	Peinture	C		0,2	0		
233						MD					0,5
	Sol	Plancher		Carrelage						Absence de revêtement	
Nombre total d'unités de diagnostic :					27	Nombre d'unités de classe 3 :		0	% de classe 3 :		0,00 %

Local : Séjour (RdC)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
276	A	Mur		Plâtre	Tapisserie	C			0,4	0	
277						MD			0,2		
288	A	Porte n°1	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,3	0	
289						MD			0,2		
292	A	Porte n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
293						MD			0,2		
290	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
291						MD			0,3		
312	B	Fenêtre n°1	Allège	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
313						MD			0,2		
302	B	Fenêtre n°1	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C			0,3	0	
303						MD			0,2		
300	B	Fenêtre n°1	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,1	0	
301						MD			0,2		
310	B	Fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
311						MD			0,1		
306	B	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C			0,3	0	
307						MD			0,1		

304	B	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,1	0	
305						MD		0,2		
308	B	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	C		0,2	0	
309						MD		0,2		
326	B	Fenêtre n°2	Allège	Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
327						MD		0,3		
316	B	Fenêtre n°2	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C		0,3	0	
317						MD		0,1		
314	B	Fenêtre n°2	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,4	0	
315						MD		0,2		
324	B	Fenêtre n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,1	0	
325						MD		0,2		
320	B	Fenêtre n°2	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
321						MD		0,2		
318	B	Fenêtre n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,5	0	
319						MD		0,4		
322	B	Fenêtre n°2	Volets	Bois	Peinture	C		0,2	0	
323						MD		0,2		
340	B	Fenêtre n°3	Allège	Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
341						MD		0,2		
330	B	Fenêtre n°3	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C		0,3	0	
331						MD		0,1		
328	B	Fenêtre n°3	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,4	0	
329						MD		0,4		
338	B	Fenêtre n°3	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,1	0	
339						MD		0,2		
334	B	Fenêtre n°3	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C		0,4	0	
335						MD		0,1		
332	B	Fenêtre n°3	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,3	0	
333						MD		0,4		
336	B	Fenêtre n°3	Volets	Bois	Peinture	C		0,4	0	
337						MD		0,1		
278	B	Mur		Plâtre	Tapisserie	C		0,1	0	
279						MD		0,3		
354	B	Radiateur		Métal	Peinture	C		0,2	0	
355						MD		0,3		
280	C	Mur		Plâtre	Tapisserie	C		0,2	0	
281						MD		0,2		
294	C	Porte n°2	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,3	0	
295						MD		0,2		
298	C	Porte n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,4	0	
299						MD		0,2		
296	C	Porte n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
297						MD		0,3		
282	D	Mur		Plâtre	Tapisserie	C		0,3	0	
283						MD		0,2		
346	D	Porte-fenêtre	Dormant	Bois	Peinture	C		0,2	0	

347			extérieur			MD			0,2		
342	D	Porte-fenêtre	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
343						MD			0,2		
352	D	Porte-fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
353						MD			0,1		
348	D	Porte-fenêtre	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C			0,5	0	
349						MD			0,2		
344	D	Porte-fenêtre	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C			0,4	0	
345						MD			0,2		
350	D	Porte-fenêtre	Volets	Bois	Peinture	C			0,2	0	
351						MD			0,2		
284	Plafond	Plafond		Bois	Peinture	C			0,2	0	
285						MD			0,2		
	Sol	Plancher		Carrelage							Absence de revêtement
286	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	C			0,2	0	
287						MD			0,2		
Nombre total d'unités de diagnostic :				41	Nombre d'unités de classe 3 :			0	% de classe 3 :		0,00 %

Local : WC (RdC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
356	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0		
357					MD			0,2			
366	A	Porte	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0		
367						MD					0,1
370	A	Porte	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,2	0		
371						MD					0,2
368	A	Porte	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,3	0		
369						MD					0,2
358	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,4	0		
359					MD			0,3			
360	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,1	0		
361					MD			0,1			
362	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0		
363					MD			0,1			
364	Plafond	Plafond		Bois	Peinture	C		0,2	0		
365						MD					0,2
	Sol	Plancher		Carrelage						Absence de revêtement	
Nombre total d'unités de diagnostic :				9	Nombre d'unités de classe 3 :			0	% de classe 3 :		0,00 %

Local : Cuisine (RdC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
372	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
373					MD			0,3		
386	A	Porte n°1	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
387						MD				
390	A	Porte n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,5	0	
391						MD				
388	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,1	0	
389						MD				
404	B	Fenêtre	Allège	Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
405						MD				
394	B	Fenêtre	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
395						MD				
392	B	Fenêtre	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
393						MD				
402	B	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
403						MD				
398	B	Fenêtre	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C		0,1	0	
399						MD				
396	B	Fenêtre	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
397						MD				
400	B	Fenêtre	Volets	Bois	Peinture	C		0,2	0	
401						MD				
374	B	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,1	0	
375						MD				
412	B	Radiateur		Métal	Peinture	C		0,4	0	
413						MD				
	C	Fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	PVC	Brut					Non visé par la réglementation
	C	Fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	PVC	Brut					Non visé par la réglementation
376	C	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
377						MD				
378	D	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
379						MD				
406	D	Porte n°2	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,5	0	
407						MD				
410	D	Porte n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
411						MD				
408	D	Porte n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,1	0	
409						MD				
380	E	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
381						MD				
382	F	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,4	0	

383					MD			0,2			
384	Plafond	Plafond	Bois	Peinture	C			0,2	0		
385					MD			0,2			
	Sol	Plancher	Carrelage	Brut						Absence de revêtement	
	Toutes zones	Plinthes	Carrelage	Brut						Absence de revêtement	
Nombre total d'unités de diagnostic :				25	Nombre d'unités de classe 3 :			0	% de classe 3 :		0,00 %

Local : Salle d'eau/WC (RdC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
414	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
415					MD			0,3		
424	A	Porte n°1	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,1	0	
425						MD				
428	A	Porte n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,4	0	
429						MD				
426	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
427						MD				
416	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
417					MD			0,2		
448	C	Fenêtre	Allège	Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
449						MD				
438	C	Fenêtre	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
439						MD				
436	C	Fenêtre	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
437						MD				
446	C	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
447						MD				
442	C	Fenêtre	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C		0,5	0	
443						MD				
440	C	Fenêtre	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
441						MD				
444	C	Fenêtre	Volets	Bois	Peinture	C		0,2	0	
445						MD				
418	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
419					MD			0,3		
450	C	Radiateur	Métal	Peinture	C			0,1	0	
451					MD			0,4		
420	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
421					MD			0,1		
430	D	Porte n°2	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
431						MD				
434	D	Porte n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,1	0	
435						MD				

432	D	Porte n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0		
433						MD		0,2			
422	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	C		0,2	0		
423						MD		0,4			
	Sol	Plancher		Carrelage	Brut					Absence de revêtement	
	Toutes zones	Plinthes		Carrelage	Brut					Absence de revêtement	
Nombre total d'unités de diagnostic :					21	Nombre d'unités de classe 3 :			0	% de classe 3 :	0,00 %

Local : Chaufferie (RdC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
452	A	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,5	0	
453						MD		0,2		
474	A	Porte d'entrée	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
475						MD		0,2		
476	A	Porte d'entrée	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C		0,3	0	
477						MD		0,2		
470	A	Porte d'entrée n°1	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
471						MD		0,2		
478	A	Porte d'entrée n°1	Embrasure	Bois	Peinture	C		0,3	0	
479						MD		0,2		
472	A	Porte d'entrée n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,4	0	
473						MD		0,5		
454	B	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,1	0	
455						MD		0,4		
456	C	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
457						MD		0,2		
458	D	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
459						MD		0,1		
480	D	Porte n°2	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,3	0	
481						MD		0,4		
484	D	Porte n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
485						MD		0,3		
482	D	Porte n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
483						MD		0,2		
460	E	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
461						MD		0,2		
462	F	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,3	0	
463						MD		0,2		
492	G	Escalier	Crémaillère	Bois	Peinture	C		0,2	0	
493						MD		0,2		
494	G	Escalier	Ensemble des contre-marches	Bois	Peinture	C		0,5	0	
495						MD		0,2		
496	G	Escalier	Ensemble des	Bois	Peinture	C		0,2	0	

497			marches			MD		0,1				
498	G	Escalier	Limon	Bois	Peinture	C		0,2	0			
499						MD		0,4				
500	G	Escalier	Main-courante	Bois	Peinture	C		0,2	0			
501						MD		0,5				
502	G	Escalier	Poteau de départ	Bois	Peinture	C		0,3	0			
503						MD		0,2				
464	G	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,1	0			
465						MD		0,2				
466	H	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,2	0			
467						MD		0,1				
486	H	Porte n°3	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0			
487						MD		0,2				
490	H	Porte n°3	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,2	0			
491						MD		0,5				
488	H	Porte n°3	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,1	0			
489						MD		0,2				
468	Plafond	Plafond		Bois	Peinture	C		0,3	0			
469						MD		0,1				
	Sol	Plancher		Béton	Brut					Absence de revêtement		
Nombre total d'unités de diagnostic :						27	Nombre d'unités de classe 3 :		0	% de classe 3 :		0,00 %

Local : Chambre n°3 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
504	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
505					MD		0,2			
514	A	Porte	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,1	0	
515						MD		0,2		
518	A	Porte	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
519						MD		0,2		
516	A	Porte	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,1	0	
517						MD		0,2		
506	B	Mur	Plâtre	Peinture	C		0,2	0		
507					MD		0,2			
534	C	Fenêtre	Allège	Plâtre	Peinture	C		0,4	0	
535						MD		0,3		
524	C	Fenêtre	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
525						MD		0,2		
522	C	Fenêtre	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,3	0	
523						MD		0,2		
532	C	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
533						MD		0,2		
528	C	Fenêtre	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
529						MD		0,2		

526	C	Fenêtre	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
527						MD		0,2		
530	C	Fenêtre	Volets	Bois	Peinture	C		0,2	0	
531						MD		0,2		
508	C	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,3	0	
509						MD		0,1		
536	C	Radiateur		Métal	Peinture	C		0,4	0	
537						MD		0,1		
510	D	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
511						MD		0,1		
512	Plafond	Plafond		Plâtre	Tapisserie	C		0,1	0	
513						MD		0,2		
520	Sol	Plancher			Moquette collée	C		0,4	0	
521						MD		0,2		
Nombre total d'unités de diagnostic :					17	Nombre d'unités de classe 3 :		0	% de classe 3 :	0,00 %

Local : Chambre n°4 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
552	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,3	0	
553					MD		0,2			
564	A	Porte	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,1	0	
565						MD		0,4		
566	A	Porte	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
567						MD		0,2		
568	A	Porte	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
569						MD		0,2		
554	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
555					MD		0,2			
538	C	Fenêtre	Allège	Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
539						MD		0,3		
540	C	Fenêtre	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
541						MD		0,2		
542	C	Fenêtre	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
543						MD		0,4		
544	C	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
545						MD		0,2		
546	C	Fenêtre	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
547						MD		0,5		
548	C	Fenêtre	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
549						MD		0,2		
550	C	Fenêtre	Volets	Bois	Peinture	C		0,1	0	
551						MD		0,2		
556	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
557					MD		0,2			

620	D	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,1	0		
621						MD		0,2			
668	D	Radiateur		Métal	Peinture	C		0,2	0		
669						MD		0,5			
666	E	Fenêtre n°2	Allège	Plâtre	Peinture	C		0,5	0		
667						MD		0,5			
656	E	Fenêtre n°2	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C		0,3	0		
657						MD		0,2			
654	E	Fenêtre n°2	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,4	0		
655						MD		0,2			
664	E	Fenêtre n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,1	0		
665						MD		0,2			
660	E	Fenêtre n°2	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0		
661						MD		0,2			
658	E	Fenêtre n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0		
659						MD		0,5			
662	E	Fenêtre n°2	Volets	Bois	Peinture	C		0,4	0		
663						MD		0,2			
622	E	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,2	0		
623						MD		0,2			
624	F	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,2	0		
625						MD		0,1			
634	F	Porte n°2	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0		
635						MD		0,2			
638	F	Porte n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,1	0		
639						MD		0,2			
636	F	Porte n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0		
637						MD		0,2			
626	Plafond	Plafond		Bois	Peinture	C		0,2	0		
627						MD		0,1			
	Sol	Plancher		Carrelage	Brut					Absence de revêtement	
Nombre total d'unités de diagnostic :				29	Nombre d'unités de classe 3 :			0	% de classe 3 :		0,00 %

Local : Couloir (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
670	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
671					MD		0,4			
680	A	Porte n°1	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
681						MD		0,2		
684	A	Porte n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
685						MD		0,2		
682	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
683						MD		0,5		
672	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	

673						MD		0,5			
686	B	Porte n°2	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	ND	2,5	1		
688	B	Porte n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,2	0		
689						MD		0,2			
687	B	Porte n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	ND	3	1		
674	C	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,2	0		
675						MD		0,2			
676	D	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,5	0		
677						MD		0,2			
690	D	Porte n°3	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,1	0		
691						MD		0,2			
694	D	Porte n°3	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,2	0		
695						MD		0,2			
692	D	Porte n°3	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0		
693						MD		0,2			
678	Plafond	Plafond		Bois	Peinture	C		0,2	0		
679						MD		0,1			
	Sol	Plancher		Carrelage	Brut					Absence de revêtement	
Nombre total d'unités de diagnostic :						15	Nombre d'unités de classe 3 :	0	% de classe 3 :	0,00 %	

Local : Dégagement (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
722	A	Fenêtre	Allège	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
723						MD		0,2			
712	A	Fenêtre	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
713						MD		0,1			
710	A	Fenêtre	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
711						MD		0,2			
720	A	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
721						MD		0,4			
716	A	Fenêtre	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C			0,1	0	
717						MD		0,4			
714	A	Fenêtre	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C			0,1	0	
715						MD		0,2			
718	A	Fenêtre	Volets	Bois	Peinture	C			0,1	0	
719						MD		0,3			
696	A	Mur		Plâtre	Peinture	C			0,5	0	
697						MD		0,2			
756	A	Radiateur		Métal	Peinture	C			0,4	0	
757						MD		0,2			
698	B	Mur		Plâtre	Peinture	C			0,3	0	
699						MD		0,2			
700	C	Mur		Plâtre	Peinture	C			0,2	0	

701					MD			0,2			
724	C	Porte n°1	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0		
725						MD		0,3			
728	C	Porte n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,2	0		
729						MD		0,1			
726	C	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0		
727						MD		0,2			
702	D	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,5	0		
703						MD		0,2			
730	D	Porte n°2	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,3	0		
731						MD		0,1			
734	D	Porte n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,2	0		
735						MD		0,5			
732	D	Porte n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0		
733						MD		0,2			
704	E	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,1	0		
705						MD		0,1			
736	E	Porte n°3	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0		
737						MD		0,2			
740	E	Porte n°3	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,3	0		
741						MD		0,2			
738	E	Porte n°3	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0		
739						MD		0,1			
742	E	Porte n°4	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	ND	2	1		
744	E	Porte n°4	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,1	0		
745						MD		0,2			
743	E	Porte n°4	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	ND	2,3	1		
706	F	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,2	0		
707						MD		0,2			
746	F	Porte n°5	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	ND	2	1		
749	F	Porte n°5	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,1	0		
750						MD		0,2			
747	F	Porte n°5	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0		
748						MD		0,3			
751	F	Porte n°6	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	ND	2	1		
754	F	Porte n°6	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,2	0		
755						MD		0,2			
752	F	Porte n°6	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,5	0		
753						MD		0,2			
708	Plafond	Plafond		Bois	Peinture	C		0,2	0		
709						MD		0,2			
	Sol	Plancher		Carrelage	Brut					Absence de revêtement	
Nombre total d'unités de diagnostic :					34	Nombre d'unités de classe 3 :		0	% de classe 3 :		0,00 %

Local : Dressing (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
758	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
759					MD			0,1		
770	A	Porte Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
771					MD			0,1		
772	A	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,4	0	
773					MD			0,1		
774	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
775					MD			0,1		
760	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
761					MD			0,4		
762	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
763					MD			0,2		
764	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
765					MD			0,1		
766	Plafond	Plafond	Plâtre	Tapisserie	C			0,2	0	
767					MD			0,2		
768	Sol	Plancher		Moquette collée	C			0,4	0	
769					MD			0,2		
Nombre total d'unités de diagnostic :				9	Nombre d'unités de classe 3 :			0	% de classe 3 :	0,00 %

Local : Salle de bains/WC (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
776	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
777					MD			0,2		
786	A	Porte Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	ND		2,4	1	
788	A	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,5	0	
789					MD			0,4		
787	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	ND		2	1	
778	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,4	0	
779					MD			0,5		
804	B	Radiateur	Métal	Peinture	C			0,2	0	
805					MD			0,3		
802	C	Fenêtre Allège	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
803					MD			0,2		
792	C	Fenêtre Dormant extérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
793					MD			0,2		
790	C	Fenêtre Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0	
791					MD			0,2		
800	C	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	

801					MD			0,3		
796	C	Fenêtre	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C		0,1	0	
797						MD		0,2		
794	C	Fenêtre	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
795						MD		0,2		
798	C	Fenêtre	Volets	Bois	Peinture	C		0,3	0	
799						MD		0,2		
780	C	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
781						MD		0,3		
782	D	Mur		Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
783						MD		0,4		
784	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
785						MD		0,5		
	Sol	Plancher		Carrelage	Brut					Absence de revêtement
Nombre total d'unités de diagnostic :					17	Nombre d'unités de classe 3 :		0	% de classe 3 :	0,00 %

Local : Palier (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
806	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,5	0	
807					MD		0,5			
808	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0	
809					MD		0,1			
814	B	Porte n°1	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
815						MD		0,2		
818	B	Porte n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
819						MD		0,2		
816	B	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
817						MD		0,1		
810	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,4	0	
811					MD		0,2			
812	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
813					MD		0,5			
820	D	Porte n°2	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
821						MD		0,2		
824	D	Porte n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,4	0	
825						MD		0,4		
822	D	Porte n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0	
823						MD		0,1		
	Plafond	Plafond	Bois	Brut						Absence de revêtement
	Sol	Plancher	Parquet	Brut						Absence de revêtement
Nombre total d'unités de diagnostic :					12	Nombre d'unités de classe 3 :		0	% de classe 3 :	0,00 %

Local : Pièce n°1 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
826	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,5	0		
827					MD			0,2			
834	A	Porte n°1	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0		
835						MD					0,2
838	A	Porte n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,2	0		
839						MD					0,4
836	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,5	0		
837						MD					0,1
840	A	Porte n°2	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0		
841						MD					0,2
844	A	Porte n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,2	0		
845						MD					0,4
842	A	Porte n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0		
843						MD					0,4
828	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0		
829					MD			0,2			
858	C	Fenêtre	Allège	Plâtre	Peinture	C		0,2	0		
859						MD					0,4
848	C	Fenêtre	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0		
849						MD					0,2
846	C	Fenêtre	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0		
847						MD					0,2
856	C	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,2	0		
857						MD					0,2
852	C	Fenêtre	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C		0,1	0		
853						MD					0,2
850	C	Fenêtre	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C		0,2	0		
851						MD					0,5
854	C	Fenêtre	Volets	Bois	Peinture	C		0,2	0		
855						MD					0,2
830	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0		
831					MD			0,2			
832	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,4	0		
833					MD			0,2			
	Plafond	Plafond	Bois	Brut						Absence de revêtement	
	Sol	Plancher	Parquet	Brut						Absence de revêtement	
Nombre total d'unités de diagnostic :				19	Nombre d'unités de classe 3 :			0	% de classe 3 :		0,00 %

Local : Pièce n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
874	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,4	0		
875					MD			0,2			
882	A	Porte Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0		
883					MD			0,2			
884	A	Porte Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,2	0		
885					MD			0,4			
886	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0		
887					MD			0,1			
876	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0		
877					MD			0,2			
860	C	Fenêtre Allège	Plâtre	Peinture	C			0,4	0		
861					MD			0,3			
862	C	Fenêtre Dormant extérieur	Bois	Peinture	C			0,3	0		
863					MD			0,2			
864	C	Fenêtre Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0		
865					MD			0,2			
866	C	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,2	0		
867					MD			0,2			
868	C	Fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C			0,1	0		
869					MD			0,2			
870	C	Fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C			0,2	0		
871					MD			0,2			
872	C	Fenêtre Volets	Bois	Peinture	C			0,2	0		
873					MD			0,2			
878	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0		
879					MD			0,2			
880	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,3	0		
881					MD			0,2			
	Plafond	Plafond	Bois	Brut						Absence de revêtement	
	Sol	Plancher	Parquet	Brut						Absence de revêtement	
Nombre total d'unités de diagnostic :				16	Nombre d'unités de classe 3 :			0	% de classe 3 :		0,00 %

Local : Cage d'escalier (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
		Cremaillere	Bois	Brut						Absence de revêtement
		Ensemble des contre-marches	Bois	Brut						Absence de revêtement
		Ensemble des marches	Bois	Brut						Absence de revêtement
		Limon	Bois	Brut						Absence de revêtement

890	A	Mur	Plâtre	Peinture	C		0,2	0	
891					MD		0,2		
888	A	Porte	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	0,2	0	
889						MD	0,2		
898	A	Porte	Embrasure	Plâtre	Peinture	C	0,2	0	
899						MD	0,3		
896	A	Porte	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	0,4	0	
897						MD	0,2		
892	B	Mur	Plâtre	Peinture	C	0,5	0		
893					MD	0,4			
894	C	Mur	Plâtre	Peinture	C	0,2	0		
895					MD	0,1			
	Plafond	Plafond	Bois	Brut					Absence de revêtement
Nombre total d'unités de diagnostic :				11	Nombre d'unités de classe 3 :		0	% de classe 3 :	0,00 %

LÉGENDE

Localisation	HG : en Haut à Gauche MG : au Milieu à Gauche BG : en Bas à Gauche	HC : en Haut au Centre C : au Centre BC : en Bas au Centre	HD : en Haut à Droite MD : au Milieu à Droite BD : en Bas à Droite
Nature des dégradations	ND : Non dégradé EU : Etat d'usage	NV : Non visible D : Dégradé	

7 COMMENTAIRES

Néant

8 LES SITUATIONS DE RISQUE

SITUATIONS DE RISQUE DE SATURNISME INFANTILE	OUI	NON
Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50 % d'unités de diagnostic de classe 3	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
L'ensemble des locaux objets du présent constat présente au moins 20 % d'unités de diagnostic de classe 3	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

SITUATIONS DE DÉGRADATION DU BÂTI	OUI	NON
Plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Traces importantes de coulure ou de ruissellement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Plusieurs unités de diagnostic d'un même local recouvertes de moisissures ou de tâches d'humidité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

TRANSMISSION DU CONSTAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

Une copie du présent rapport est transmise dans un délai de 5 jours ouvrables, à l'Agence Régionale de Santé de la région d'implantation du bien contrôlé si au moins un facteur de dégradation du bâti est relevé : Oui Non

9 OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIÉTAIRES

Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb, Article R.1334-12 du code de la santé publique :

«L'information des occupants et des personnes amenées à exécuter des travaux, prévue par l'Article L.1334-9 est réalisée par la remise du constat de risque d'exposition au plomb (CREP) par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement.»

«Le CREP est tenu par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement à disposition des agents ou services mentionnés à l'Article L.1421-1 du code de la santé publique ainsi, le cas échéant, des agents chargés du contrôle de la réglementation du travail et des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale.»

10 ANNEXES**NOTICE D'INFORMATION**

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb :
sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard.

L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb
- s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb
- s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent.
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Evitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte :

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites internet des ministères chargés de la santé et du logement.

Etat des Risques et Pollutions

En application des articles L125-5 à 7 et R125-26 du code de l'environnement.

Référence : 18-52815-FRAYSSE
Pour le compte de SOCOBOIS

Date de réalisation : 27 septembre 2020 (Valable 6 mois)
Selon les informations mises à disposition par arrêté préfectoral :
N° 2012264-0003 du 20 septembre 2012.

REFERENCES DU BIEN

Adresse du bien

Les Manibelles

81170 Amarens

Vendeur

FRAYSSE Jean-Claude



SYNTHESE

A ce jour, la commune est soumise à l'obligation d'Information Acquéreur Locataire (IAL). Une déclaration de sinistre indemnisé est nécessaire.

Votre commune				Votre immeuble		
Type	Nature du risque	Etat de la procédure	Date	Concerné	Travaux	Réf.
PPRn	Mouvement de terrain Sécheresse et réhydratation -...	approuvé	13/01/2009	oui	non	p.4
PPRn	Inondation	approuvé	22/04/2013	non	non	p.4
Zonage de sismicité : 1 - Très faible*				non	-	-
Zonage du potentiel radon : 1 - Faible**				non	-	-

* Zonage sismique de la France d'après l'annexe des articles R563-1 à 8 du Code de l'Environnement modifiés par les Décrets n°2010-1254 et n°2010-1255 du 22 octobre 2010 ainsi que par l'Arrêté du 22 octobre 2010 (nouvelles règles de construction parasismique - EUROCODE 8).

** Situation de l'immeuble au regard des zones à potentiel radon du territoire français définies à l'article R.1333-29 du code de la santé publique modifié par le Décret n°2018-434 du 4 juin 2018, délimitées par l'Arrêté interministériel du 27 juin 2018.

Informations complémentaires	Zone
Zonage du retrait-gonflement des argiles	Aléa Fort (3)
Plan d'Exposition au Bruit*	Non concerné

* Information cartographique consultable en mairie et en ligne à l'adresse suivante : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/plan-dexposition-au-bruit-peb>

SOMMAIRE

Synthèse.....	1
Imprimé officiel.....	3
Localisation sur cartographie des risques	4
Déclaration de sinistres indemnisés.....	5
Prescriptions de travaux, Documents de référence, Conclusions.....	6
Annexes.....	7

Etat des Risques et Pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

en application des articles L.125-5 à 7, R.125-26, R.563-4 et D.563-8-1 du Code de l'environnement et de l'article L.174-5 du nouveau Code minier

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° **2012264-0003** du **20/09/2012**

Situation du bien immobilier (bâti ou non bâti)

Document réalisé le : 27/09/2020

2. Adresse

Les Manibelles

81170 Amarens

3. Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques naturels [PPRn]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn

prescrit

oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn

appliqué par anticipation

oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn

approuvé

oui non

Les risques naturels pris en compte sont liés à :

(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)

Inondation Crue torrentielle Remontée de nappe Submersion marine Avalanche
Mouvement de terrain **Mvt terrain-Sécheresse** Séisme Cyclone Eruption volcanique
Feu de forêt autre

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPRn

oui non

si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR naturel ont été réalisés

oui non

4. Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques miniers [PPRm]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm

prescrit

oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm

appliqué par anticipation

oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm

approuvé

oui non

Les risques miniers pris en compte sont liés à :

(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)

Risque miniers Affaissement Effondrement Tassement Emission de gaz
Pollution des sols Pollution des eaux autre

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPRm

oui non

si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR miniers ont été réalisés

oui non

5. Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques technologiques [PPRt]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRt

approuvé

oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRt

prescrit

oui non

Les risques technologiques pris en compte sont liés à :

(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)

Risque Industriel Effet thermique Effet de surpression Effet toxique Projection

L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement

oui non

L'immeuble est situé en zone de prescription

oui non

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés

oui non

Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location

oui non

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R.563-4 et D.563-8-1 du code de l'environnement modifiés par l'Arrêté et les Décrets n°2010-1254 / 2010-1255 du 22 octobre 2010.

L'immeuble est situé dans une commune de sismicité :

Forte Moyenne Modérée Faible Très faible
zone 5 zone 4 zone 3 zone 2 zone 1

7. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte du potentiel radon

en application des articles R125-23 du code de l'environnement et R1333-29 du code de la santé publique, modifiés par le Décret n°2018-434 du 4 juin 2018

L'immeuble se situe dans une Zone à Potentiel Radon :

Significatif Faible avec facteur de transfert Faible
zone 3 zone 2 zone 1

8. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle

L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente

oui non

9. Situation de l'immeuble au regard de la pollution des sols

L'immeuble est situé dans un Secteur d'Information sur les Sols (SIS)

oui non

Aucun SIS ne concerne cette commune à ce jour

Parties concernées

Vendeur FRAYSSE Jean-Claude à _____ le _____
Acquéreur _____ à _____ le _____

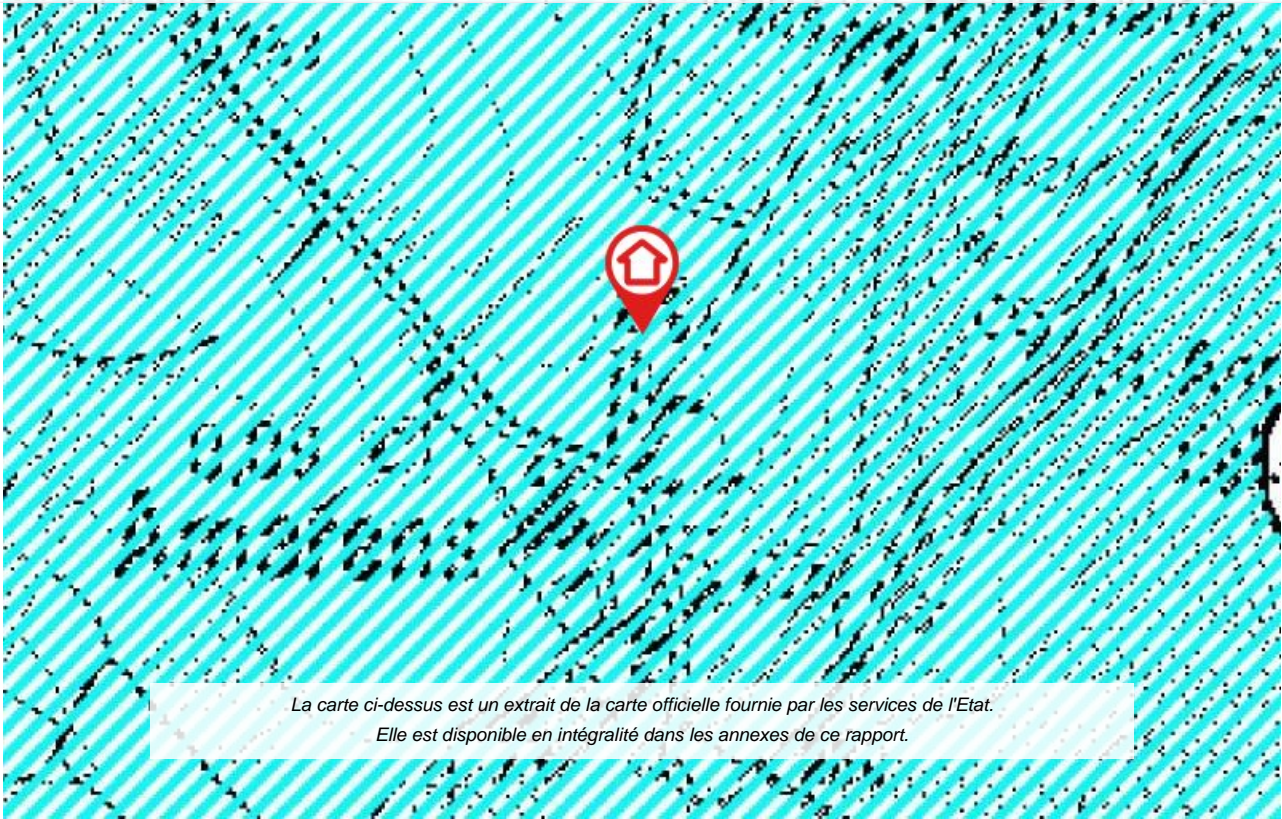
Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Mouvement de terrain

PPRn Sécheresse et réhydratation - Tassements différentiels,
approuvé le 13/01/2009

Concerné*

* L'immeuble est situé dans le périmètre d'une zone à risques



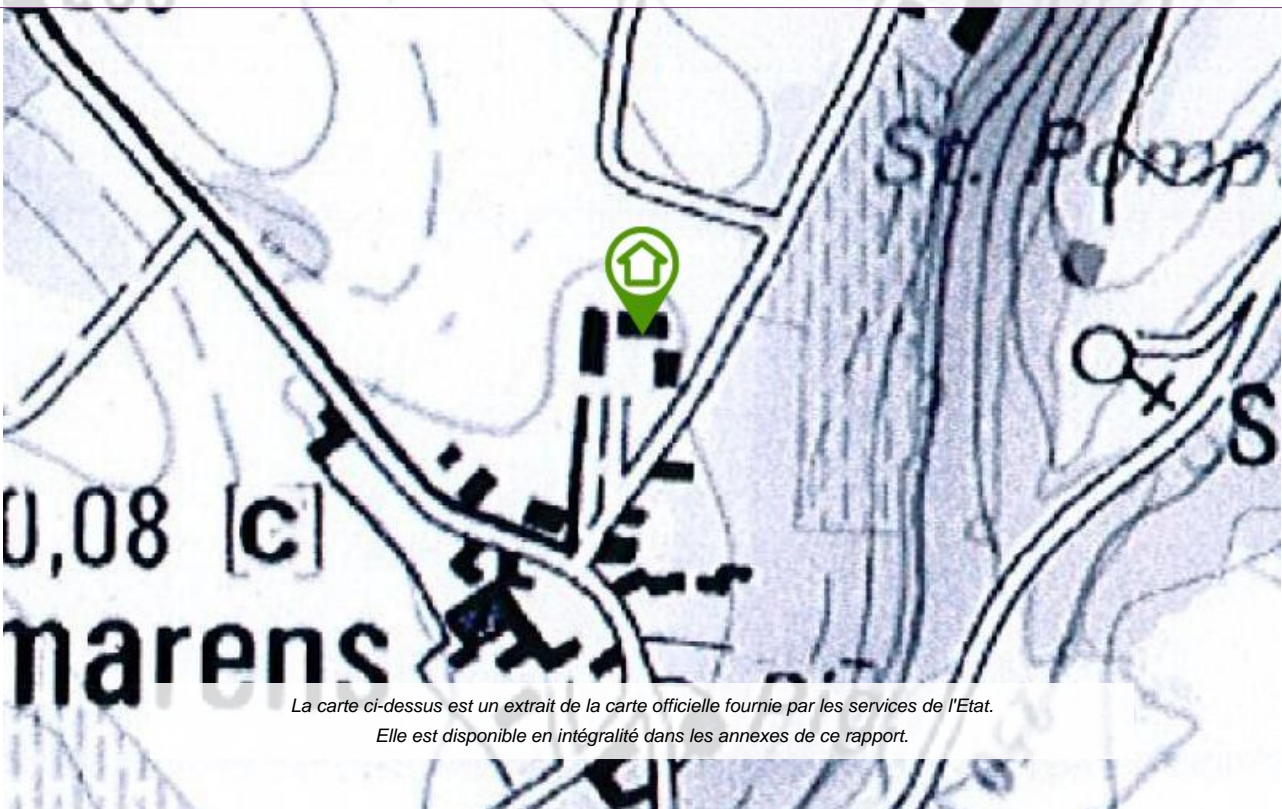
La carte ci-dessus est un extrait de la carte officielle fournie par les services de l'Etat.
Elle est disponible en intégralité dans les annexes de ce rapport.

Inondation

PPRn Inondation, approuvé le 22/04/2013

Non concerné*

* L'immeuble n'est pas situé dans le périmètre d'une zone à risques



La carte ci-dessus est un extrait de la carte officielle fournie par les services de l'Etat.
Elle est disponible en intégralité dans les annexes de ce rapport.

Déclaration de sinistres indemnisés

en application des articles L 125-5 et R125-26 du Code de l'environnement

Si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à des événements ayant eu pour conséquence la publication d'un arrêté de catastrophe naturelle, cochez ci-dessous la case correspondante dans la colonne "Indemnisé".

Arrêtés CATNAT sur la commune

Risque	Début	Fin	JO	Indemnisé
Tempête (vent)	06/11/1982	10/11/1982	19/11/1982	<input type="checkbox"/>

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net

Préfecture : Albi - Tarn
Commune : Amarens

Adresse de l'immeuble :
Les Manibelles
81170 Amarens
France

Etabli le : _____

Vendeur : _____

FRAYSSE Jean-Claude

Acquéreur : _____

Prescriptions de travaux

Aucune

Documents de référence

> Règlement du PPRn Sécheresse et réhydratation - Tassements différentiels, approuvé le 13/01/2009

Sauf mention contraire, ces documents font l'objet d'un fichier complémentaire distinct et disponible auprès du prestataire qui vous a fourni cet ERP.

Conclusions

L'Etat des Risques délivré par SOCOBOIS en date du 27/09/2020 fait apparaître que la commune dans laquelle se trouve le bien fait l'objet d'un arrêté préfectoral n°2012264-0003 en date du 20/09/2012 en matière d'obligation d'Information Acquéreur Locataire sur les Risques Naturels, Miniers et Technologiques.

Selon les informations mises à disposition dans le Dossier Communal d'Information, le BIEN est ainsi concerné par :

- Le risque Mouvement de terrain Sécheresse et réhydratation - Tassements différentiels et par la réglementation du PPRn Mouvement de terrain approuvé le 13/01/2009
Aucune prescription de travaux n'existe pour l'immeuble.

Le BIEN est également concerné par :

- L'aléa retrait-gonflement des argiles (aléa Fort)

Sommaire des annexes

> Arrêté Préfectoral départemental n° 2012264-0003 du 20 septembre 2012

> Cartographies :

- Cartographie réglementaire du PPRn Sécheresse et réhydratation - Tassements différentiels, approuvé le 13/01/2009
- Cartographie réglementaire du PPRn Inondation, approuvé le 22/04/2013
- Cartographie réglementaire de la sismicité

A titre indicatif, ces pièces sont jointes au présent rapport.



PREFECTURE TARN

Arrêté n ° 2012264-0003

**signé par Préfète du TARN
le 20 Septembre 2012**

**81 - Préfecture Tarn
CABINET**

Arrêté préfectoral du 20 septembre 2012
relatif à la mise à jour de l'information des
acquéreurs et des locataires de biens
immobiliers sur les risques naturels et
technologiques majeurs pour les communes du
département du Tarn



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU TARN

CABINET

Service interministériel de défense
et de protection civile

Arrêté préfectoral du 20 septembre 2012 relatif à la mise à jour de l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs pour les communes du département du Tarn

La préfète du Tarn,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,
Chevalier du Mérite agricole ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L. 125-5 et R. 125-23 à R.125-27,

Vu le décret n°2010-1255 du 24 octobre 2010 relatif à la prévention du risque sismique ;

Vu le décret du Président de la République du 7 juin 2012 portant nomination de Madame Josiane CHEVALIER en qualité de préfète du Tarn ;

Vu l'arrêté préfectoral du 10 décembre 1999 approuvant le plan de prévention des risques d'effondrement des berges de la rivière Agoût ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 juillet 2000 approuvant le plan de prévention des risques d'inondation de la commune de Castres ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 juillet 2000 approuvant le plan de prévention des risques de mouvement de terrain de la commune de Giroussens ;

Vu l'arrêté préfectoral du 14 novembre 2000 approuvant le plan de prévention des risques d'effondrement des berges de la rivière Tarn en amont du barrage de Rivières ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 décembre 2002 approuvant le plan de prévention des risques d'inondation du bassin de l'Agoût en aval de Castres ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 décembre 2002 approuvant le plan de prévention des risques d'inondation du bassin du Thoré ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 janvier 2004 approuvant le plan de prévention des risques d'inondation du bassin de l'Agoût en amont de Castres ;

Vu l'arrêté préfectoral du 19 avril 2004 approuvant le plan de prévention des risques d'effondrement des berges de la rivière Tarn en aval du barrage de Rivières ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 mai 2004 approuvant le plan de prévention des risques d'inondation du bassin de l'albigeois ;

- Vu l'arrêté préfectoral du 19 avril 2006 approuvant le plan de prévention des risques d'inondation du bassin de la Durenque ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 13 novembre 2008 approuvant le plan de prévention des risques d'inondation du bassin versant du Sor ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 13 janvier 2009 approuvant le plan de prévention des risques relatif aux retraits et gonflements des argiles ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 25 mai 2009 prescrivant l'élaboration d'un plan de prévention des risques technologiques pour le site de la société EPC France implantée à Montdragon ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 16 février 2010, modifié le 03 mars 2011, prescrivant l'élaboration d'un plan de prévention des risques d'inondation du bassin du Cérou ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 16 février 2010, modifié le 03 mars 2011, prescrivant l'élaboration d'un plan de prévention des risques d'inondation du bassin de la Vère ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 20 avril 2010 modifié le 17 janvier 2012 prescrivant l'élaboration d'un plan de prévention des risques technologiques pour le site de la société SEPIPROD implantée à Castres ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 18 novembre 2010 approuvant le plan de prévention des risques d'inondation du bassin Tarn-Amont ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 30 mars 2012 approuvant le plan de prévention des risques d'inondation du bassin du Dadou ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 9 juillet 2012 portant approbation du plan de prévention des risques miniers liés aux anciennes concessions minières d'Albi et Carmaux ;
- Vu les arrêtes préfectoraux des 16 janvier 2006, 02 janvier 2007 et 30 janvier 2009 relatifs à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs ;

Sur proposition du directeur de cabinet,

Arrête

Article 1^{er} - La liste annexée à l'arrêté préfectoral du 16 janvier 2006, modifié le 2 janvier 2007 et le 30 janvier 2009, arrêtant la liste des communes soumises à l'information des acquéreurs et locataires est remplacée par l'annexe I du présent arrêté.

Les dossiers communaux relatifs à l'information des acquéreurs et locataires pour chacune des communes du département, annexés aux arrêtes préfectoraux des 16 janvier 2006, 02 janvier 2007 et 30 janvier 2009 susvisés, sont mis à jour conformément à la liste jointe en annexe I qui présente, pour l'ensemble des communes, la situation au regard des risques naturels et technologiques.

Article 2 – Le présent arrêté sera affiché dans les mairies et publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département. Il est accessible sur le site Internet de la préfecture (adresse : www.tarn.pref.gouv.fr) à la rubrique « les risques majeurs ».

Article 3 – Les fiches communales figurant en annexe II du présent arrêté se substituent aux fiches annexées aux arrêtés susvisés des 16 janvier 2006, 02 janvier 2007 et 30 janvier 2009.

Article 4 – Conformément aux principes du droit d'accès aux informations relatives à l'environnement et à la protection civile, la préfecture du Tarn met à la disposition du public, sur son site Internet, les documents nécessaires à l'élaboration de l'état des risques naturels et technologiques majeurs que sont :

- la liste des risques naturels prévisibles et des risques technologiques à prendre en compte ;
- la délimitation cartographique des zones exposées ;
- les documents auxquels le vendeur ou le bailleur peut se référer ;
- un état des reconnaissances de catastrophes naturelles de la commune.

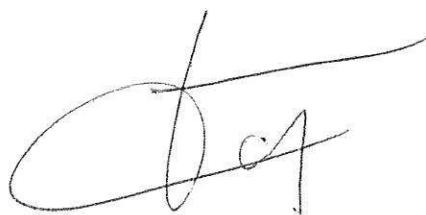
Ce dossier et les documents de référence attachés sont librement consultables à la préfecture du Tarn (service interministériel de défense et de protection civile) ainsi qu'en mairies.

Article 5 – En cas de litige, seuls les documents graphiques originaux annexés aux arrêtés relatifs aux plans de prévention des risques naturels et technologiques font foi.

Article 6 – La secrétaire générale de la préfecture, le directeur de cabinet et les maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs.

Le présent arrêté sera également transmis à la chambre des notaires du Tarn.

Albi, le 20 septembre 2012

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JC' with a large loop, written over a horizontal line.

JOSIANE CHEVALIER

Délais et voies de recours - La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans les deux mois à compter de sa publication.

**Plan de prévention
des risques naturels prévisibles (PPR)
Mouvements différentiels de terrain
liés au phénomène de retrait-gonflement
des sols argileux**

**Département du Tarn
Commune : AMARENS**

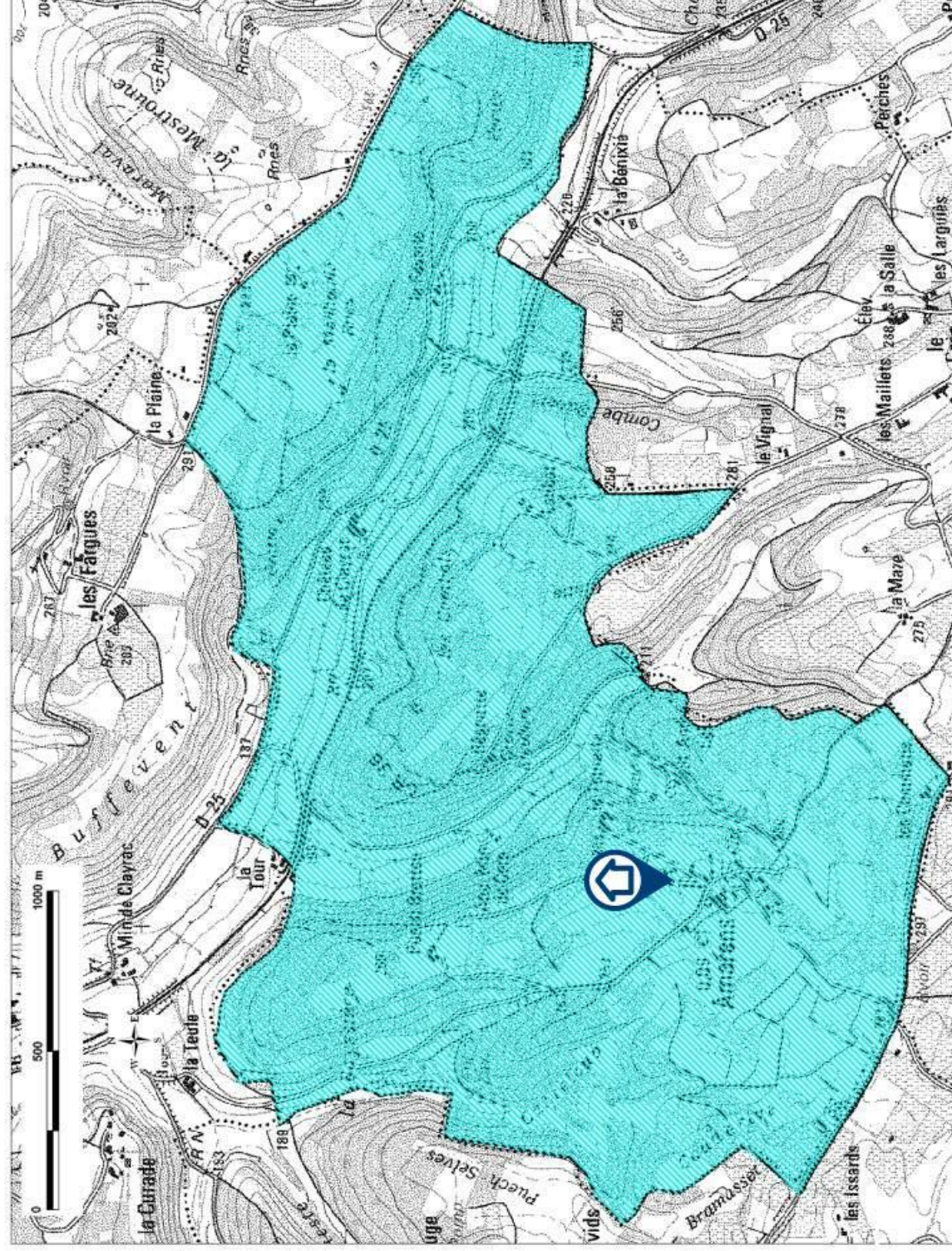
Carte de zonage réglementaire

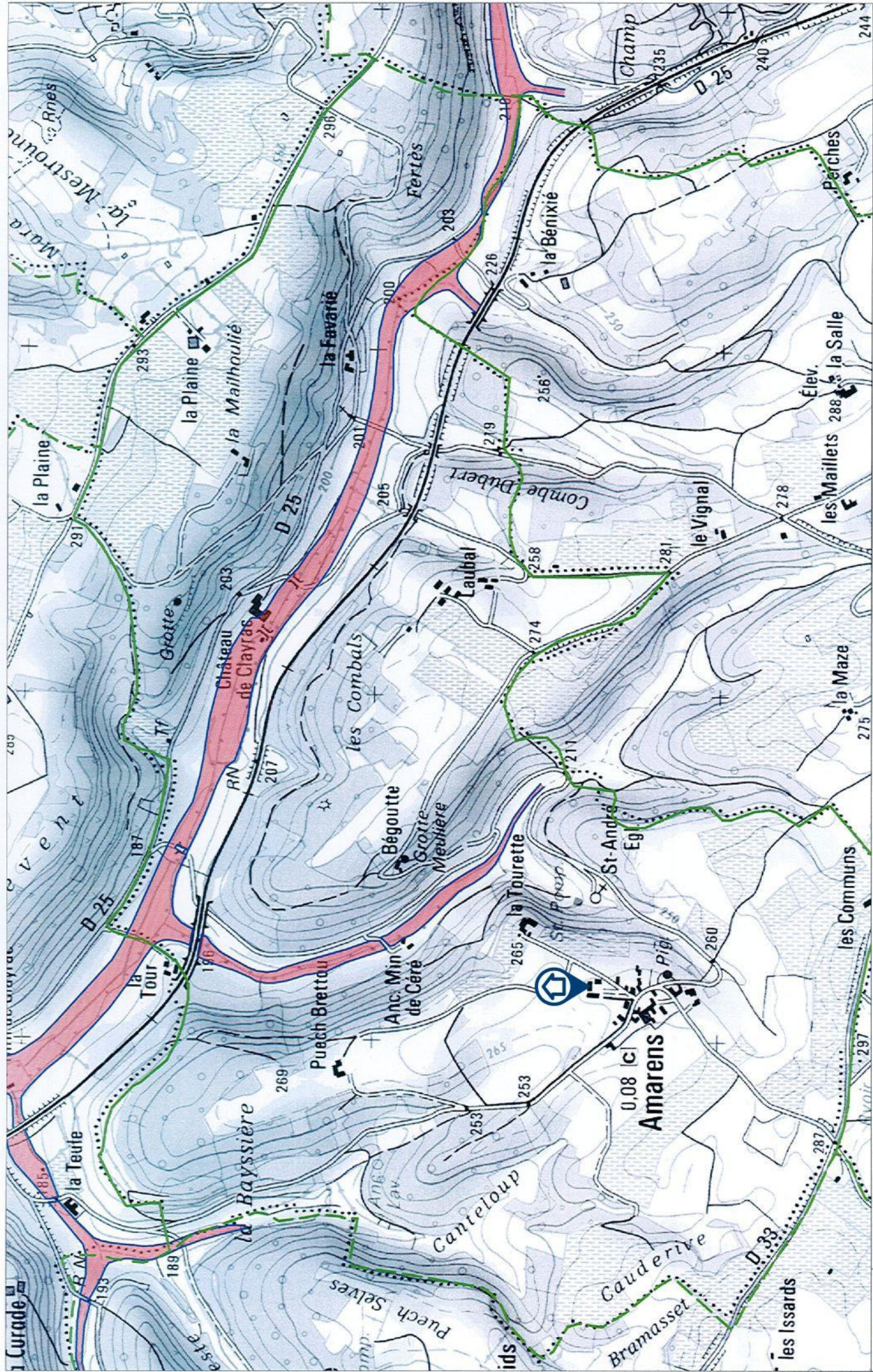
-  Zone faiblement à moyennement exposée (E2)
-  Limite de commune

Sources : Fond topographique : IGN SCAIACS, 1989 ; Carte d'aléa : rapport BRGM 6P-3303-7P, Octobre 2005

PPR approuvé le

échelle 1/10 000





ECHELLE 1 / 10.000

ZONAGES :

- ZONE BLEUE
- ZONE ROUGE

— Limite de la crue de référence

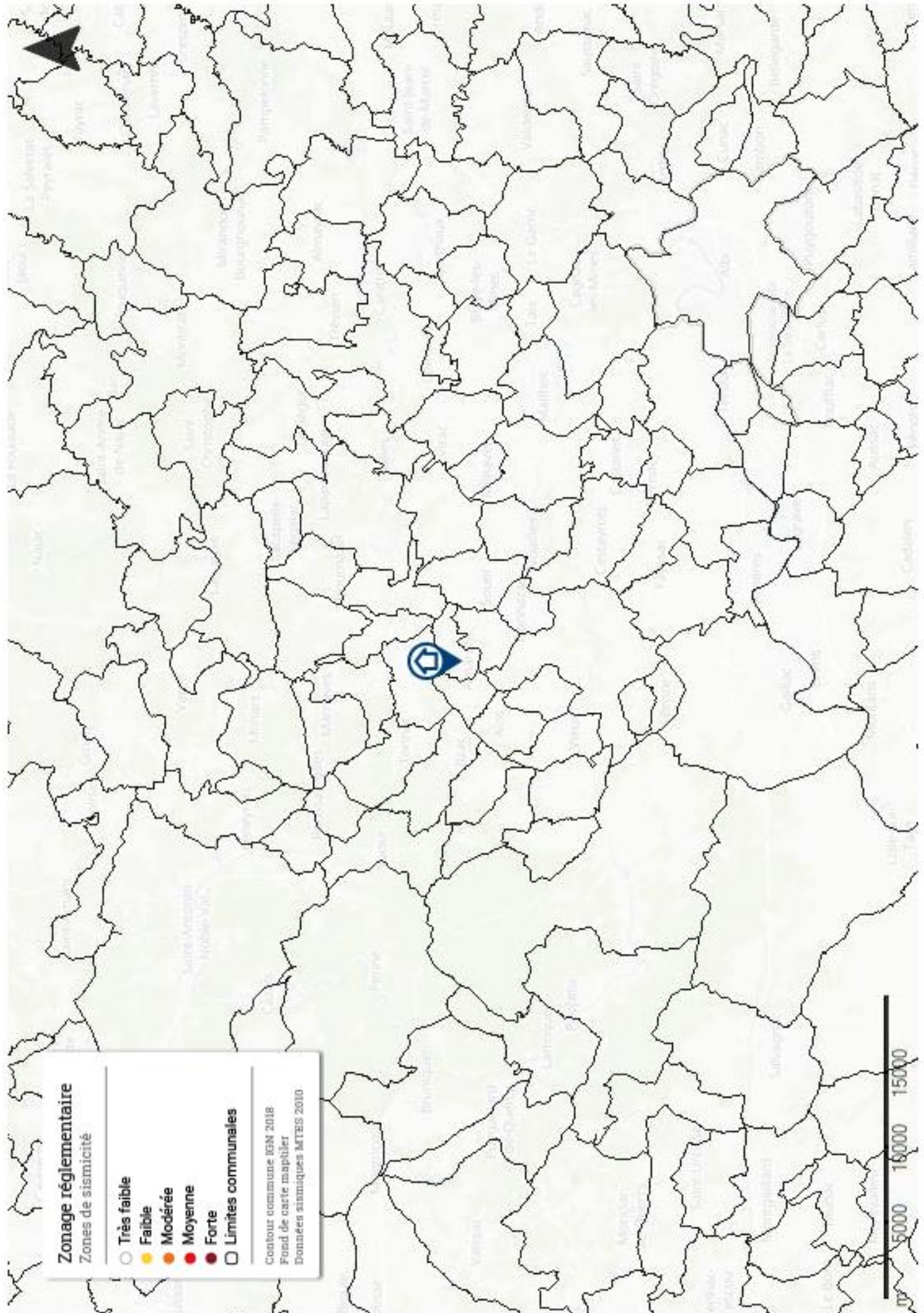
PPR INONDATION DU CEROU
CARTE DES ZONAGES
COMMUNE D'AMARENS

Février 2012

Direction Départementale des Territoires



PREFECTURE
DU
TARN



Zonage réglementaire
Zones de sismicité

- Très faible
- Faible
- Modérée
- Moyenne
- Forte
- Limites communales

Contour commune IGN 2018
Fond de carte mapitiler
Données sismiques MTEIS 2010



ANNEXES

ATTESTATION DE COMPETENCE 2020

**socobois**

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

*conformément à l'article R. 271-3
du Code de la Construction et de l'Habitation*

Le Diagnostiqueur Immobilier certifié, atteste sur l'honneur :

- être en situation régulière au regard de l'article L. 271-6 du Code de la construction et de l'habitation ;
- disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des Etats, Constats et Diagnostics composant le présent dossier.

Conformément à l'article L. 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation :

- le Diagnostiqueur Immobilier certifié, a souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions ;
- le Diagnostiqueur Immobilier certifié, n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des Etats, Constats ou Diagnostics composant le présent dossier.

Attestation établie le 1^{er} janvier 2020.



ATTESTATION D'ASSURANCE 2020**ALLIANZ RESPONSABILITE CIVILE DES ENTREPRISES DE SERVICE**

La société ALLIANZ IARD certifie que :

SOCOBOIS
2 AVENUE VICTOR HUGO
12000 RODEZ

Est titulaire d'une police d'assurance Responsabilité civile Activités de services N°55756556 qui a pris effet le 01/01/2016.

Ce contrat, a pour objet de :

- Satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n°2005 - 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n°2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R212-4 et L271-4 à L271-6 du code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- Garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait de ses activités professionnelles déclarées aux Dispositions Particulières à savoir :
 - ERNMT, ESRIS
 - EXAMENS VISUELS APRES TRAVAUX de 1ère et 2nde restitution (norme NFX 46-021)
 - Le constat des Risques d'exposition au plomb
 - Repérage d'amiante avant transaction, contrôle périodique amiante
 - Dossier technique amiante
 - Etat de l'installation intérieure d'électricité et de gaz
 - Présence de termites et autres insectes xylophages
 - Diagnostic Performance Énergétique (DPE)
 - Mesurage Loi Carrez
 - Mesurage Loi Boutin
 - Calcul des millièmes de copropriété
 - Diagnostic Radon
 - Loi S.R.U.
 - Certificat des travaux de réhabilitation dans le neuf et l'ancien (Dispositions Robien & Borloo)
 - Etat du dispositif de sécurité des piscines
 - Certificat de logement décent
 - Etat des lieux locatifs
 - Certificat aux normes de surface et d'Habitabilité et Prêt à Taux Zero
 - Etat descriptif de division
 - Repérage d'amiante avant / après travaux et démolition
 - Présence de champignons lignivores
 - Repérage de plomb avant / après travaux et démolition

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est de 1 300 000,00 € par sinistre et 1 500 000,00 € par année.

Le présent document, établi par ALLIANZ, est valable jusqu'au 31/12/2020 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager ALLIANZ au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Lyon le 18/12/2019
Pour ALLIANZ
Hélène MONCHEAUXAllianz IARD – Entreprise régie par le Code des assurances.
Société anonyme au capital de 938 787 416 euros - Siège social : 1 cours Michelet - CS 30051 – 92076 Paris La Défense CEDEX - 542 110 291
RCS Paris

ATTESTATION DE CERTIFICATION

BUREAU VERITAS
Certification



Certificat
Attribué à

Monsieur Fabien DUQUESNE

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code de la Construction et de l'Habitat et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité.

DOMAINES TECHNIQUES

Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du certificat*
Amiante sans mention Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification	26/12/2017	25/12/2022
DPE sans mention Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification	06/02/2018	05/02/2023
DPE avec mention Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification	06/02/2018	05/02/2023
Electricité Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification	19/11/2018	18/11/2023
Gaz Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification	26/12/2017	25/12/2022
Plomb sans mention Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification	26/12/2017	25/12/2022
Termites métropole Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification	10/04/2018	09/04/2023

Date : 03/07/2018

Numéro de certificat : 8051447

Jacques MATILLON - Directeur Général



* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.

Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur www.bureauveritas.fr/certification-diaq

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
60, avenue du Général de Gaulle - Immeuble Le Guillaumet - 92046 Paris La Défense

cofrac



CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION
N°4-0057
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr